

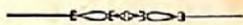
*offert par l'auteur.*  
*M. L. Lamothe*

VOYAGES  
AGRICILES  
EN PÉRIGORD

ET  
DANS LES PAYS VOISINS,

PAR  
M. L. DE LAMOTHE,

Secrétaire général honoraire de la Société d'Agriculture,  
sciences et arts de la Dordogne.



Deuxième partie. — Première section.



PÉRIGUEUX  
DUPONT ET C<sup>o</sup>, RUES AUBERGERIE ET DES FARGES.

—  
1883

Société Historique  
et Archéologique  
du PÉRIGORD

VOYAGE

DE LA

# VOYAGES AGRICOLES EN PÉRIGORD ET DANS LES PAYS VOISINS.

## SECONDE PARTIE.

### I

*Nouvelle excursion de Périgueux en Bordelais. — Découvertes géographiques inattendues. — Halte à Libourne, promenade dans cette ville. — Bordeaux en 1880, changements survenus depuis 1875. — Départ. — De Libourne en voiture à St-Emilion. — Physionomie du pays et de la petite cité. — Détails sur ses environs. — En chemin de fer jusqu'à Castillon. — Un mot sur ce chef-lieu de canton.*

*Retour en Périgord en voiture. — Le champ de bataille du 14 juillet 1455. — Monument à y ériger. — La Mothe-Montravel. — Visite à Mme veuve Marcon. — Souvenirs de notre éminent collègue, son œuvre viticole. — Etat actuel de sa propriété. — Notes sur l'agriculture locale d'après M. Marcon fils. — De La Mothe-Montravel à St-Michel-Bonnefère. — Château de Montaigne, restaurations faites par M. Magne. — Les appartements et le jardin du philosophe périgourdin. — Sur la cime des coteaux. — Descente à Montcarret. — Quelques instants chez M. St-Avit-Duvignau. — En chemin de fer à Ste-Foy-la-Grande, dans la Gironde. — Promenade dans la ville, notes sur elle et ses dépendances immédiates.*

*Je reviens en Périgord pour la seconde fois. — Passage au Port-Ste-Foy. — Le viaduc des Mignons. — Le Fleix. — Orphelinat agricole et professionnel de Cadillac dans cette commune. — Visite à M. de Monplaisir. — La colonie agricole et pénitentiaire et l'établissement de préservation pour les protestants à Bardoulets. — Le Port-Ste-Foy. — Je gagne la montagne sous la conduite de M. Lédrier, frère de notre honorable collègue M. Lédrier, ancien notaire. — Le vieux château de Fougeyrolle. — Visite à M. de Nathan. — Un mot sur les domaines de Masburel et de Lardeau.*

*De nouveau vers l'ouest. — St-Méard-de-Gurçon. — Le château de St-Martin. — Carsac. — Villefranche-de-Longchapt ; arrêt dans cette ville, sa physionomie. — De Villefranche à Soubie par Minzac.*

*Monpont-sur-l'Isle, son aspect, son commerce, son industrie, ses monuments, l'agriculture dans sa banlieue. — A la recherche du docteur Piotay. — Je le rejoins. — Accueil de la famille Béchaud, à Bleuil. — L'usine de Duellas. — Les usines de Longua, commune de St-Médard-de-Mussidan. — La terre de Vacher, au docteur Piotay.*

« Qui, Messieurs ! je l'ai dit, je le dis, je le redirai, je le répète, je le répéterai jusqu'à satiété : en France on ne sait

pas la géographie, on ne l'a jamais sue, jamais on ne la saura! Nous avons des auteurs estimés, vantés, célèbres même, qui ont, à son sujet, écrit de gros volumes faisant loi, grouillant de fautes, Messieurs, grouillant de fautes! Et leurs cartes donc! c'est à faire pitié!» Ainsi s'exclamait un voyageur plein d'une indignation louable contre l'ignorance, il faut bien l'avouer, trop générale de nos compatriotes, en ce qui touche la connaissance non seulement des autres pays, mais du nôtre lui-même. Je ne pus, à cette fouguese sortie, faire d'autre réponse qu'un geste d'assentiment qui m'échappa d'autant plus naturellement que j'avais précisément dans ma poche une petite brochure ornée de cartes, dressées par un graveur qui ne se croyait certes pas un ignorant, et dont la première portait en toutes lettres une indication ébouriffante qui m'avait fort surpris et choqué. L'orateur vit mon mouvement de tête et reprit en s'échauffant de plus belle: « Vous m'approuvez et vous avec raison! Mille fois raison! Et voulez-vous une preuve positive, indiscutable de la vérité de ce que j'avance? Eh bien! elle est là sous vos yeux!» (Nous étions alors sur le pont du chemin de fer de Bordeaux, auprès des Isards, au sortir de Périgueux.) La voilà! Vous le voyez: la Dordogne est rouge, rouge de sang, une couleur assez rare, assez remarquable pour être citée, quel est le géographe de profession qui s'en soit aperçu? Qui l'ait signalée? Il n'y en a pas un!» — Monsieur, hasardai-je timidement, la Dordogne n'est pas là; ce que vous voyez c'est l'Isle et cette couleur n'est chez elle que passagère, elle provient de ce que, à la suite de grandes pluies, ses affluents vers le Bas-Limousin lui ont amené beaucoup de terres enlevées par la ravine aux formations du grès rouge, et dans deux ou trois jours elle sera claire comme d'habitude; elle aura la couleur ordinaire des rivières. — Le voyageur souriant avec dédain reprit: « Je sais ce que je dis. Oui, c'est l'Isle de la Dordogne, et depuis Brive je l'étudie! c'est sa

coloration naturelle, je m'y connais, soyez en certain ; j'ai l'habitude de voir des rivières et des fleuves et de les juger à fond, de distinguer leur véritable *facies*. J'étais à Lyon avant-hier ; il y a huit jours, sur le Danube, et si vous étiez de Périgueux, vous confesseriez que je ne me trompe point. » — Je n'insistai pas, je réprimai difficilement une envie de rire presque irrésistible, en songeant que notre interlocuteur était probablement un teinturier féroce de couleur artificielle ou spéciale, et je me contentai de temps à autre de lui faire observer, à mesure que nous suivions la vallée, que la rougeur du cours d'eau faiblissait graduellement en proportion du chemin que nous avions parcouru. A Razac, elle était moindre qu'à Périgueux, rose à peine à Mussidan, terne tout au plus à Monpont, et n'existait plus à St-Médard, les eaux d'orage descendant allant moins vite que nous. — « Cela vient des affluents, monsieur ! Cela vient des affluents ! Le fait exact est que la Dordogne est rouge dans la partie supérieure de son cours, d'un rouge éclatant, qui saute aux yeux, que les géographes de métier seuls n'ont pas vu. Pauvres gens ! Ne les croyez jamais, Messieurs, ne les croyez jamais ! » — Cependant nous arrivions à Libourne, je montrai à l'ennemi des géographes le tertre de Fronsac et ajoutai que l'Isle et la Dordogne se joignent au pied de cette hauteur. — « Toujours l'Isle de la Dordogne de Périgueux ici ! Quelle est grande, cette île du fleuve auvergnat ! quelle est grande ! et les géographes ne la citent pas malgré ses dimensions colossales, vraiment extraordinaires ! ne la connaissent même pas ! Quels savants, grand Dieu ! quels savants ! » — Monsieur, lui dis-je en descendant de wagon et m'éloignant au plus vite, l'Isle et la Dordogne sont deux rivières différentes, et le pays que nous venons de traverser ne forme pas une île entre les bras de la <sup>deuxième</sup> première. » Je le vis hausser les épaules et je l'entendis s'exclamer ironiquement : « Bon soir, Monsieur ! apprenez la géographie, et sachez-le, c'est la

Dordogne, la Dordogne rouge qui passe à Périgueux ». — En voilà un, pensai-je, qui n'est pas légèrement entêté et qui se croit bien savant. Combien d'autres, hélas ! ne le sont pas plus que lui et s'imaginent posséder des trésors de science. Aussi comme on est généralement instruit en France ! Avouons-le, nous ne savons pas grand'chose. Tâchons tous d'apprendre et de bien apprendre.

Une petite affaire, dont la solution se faisait attendre, et fort ennuyeuse, m'attirait à Libourne, où j'espérais pouvoir en finir avec elle, et m'y fit séjourner le lendemain quelques heures. Depuis mon départ jusque-là j'avais attentivement considéré, par la portière, l'aspect du pays, tout en écoutant d'une oreille distraite les leçons singulières de géographie locale de notre compagnon de voyage. J'avais pu, de cette manière, constater que de Périgueux à Mussidan la physionomie de la vallée était charmante et fraîche, saluer le pont et le clocher tout neuf de Neuvic, remarquer, après Mussidan, un paysage plus triste et plus sec qu'en amont, mais s'égayant de nouveau vers Monpont et devenant ensuite très agréable dans la Gironde jusqu'à ma descente de wagon. Libourne donc me plut par sa gracieuse ceinture, comme il le fait du reste toujours, et j'y pénétrai dans les meilleures dispositions du monde. Mais à mon lever, en le parcourant, il me sembla que j'errais au milieu d'une ville inhabitée, dont les voisins prendraient chaque jour, avant l'aube, un soin respectueux, balayant ses rues, nettoyant ses façades, émondant ses arbres et puis se retirant pour ne plus revenir qu'à l'aurore suivante vaquer à pareille besogne. La semaine précédente il y avait eu là par hasard de l'animation. Libourne avait donné une fête nautique où l'on avait vu des joûtes brillantes. Il restait encore des vestiges de cette excitation, surprenante en cet endroit. Sur une promenade déserte, au pied de la statue du duc Decazes, l'ex-ministre de Louis XVIII, homme d'Etat dont ses compatriotes sont fiers, ce qui ne les empêche pas de

voter contre l'héritier de son titre et de son nom, étaient encore quelques lignes de bancs, un programme affiché de la fête passée et un grand mât vénitien au sommet duquel flottait triomphalement une bannière bleue, blanche et rouge, non pas dans le sens vertical, mais dans le sens horizontal, autrement dit le drapeau de la Hollande, au lieu du drapeau français. Comment le décorateur, dans un port marchand où viennent des navires étrangers, ne s'était-il pas aperçu de sa bévue ? Comment à Libourne ne l'avait-on pas remarquée ? La constatation de cet étonnant quiproquo me remit immédiatement en mémoire mon professeur de tout à l'heure qui, probablement, allait prendre à Bordeaux la Garonne pour la Gironde et prononcer à ce sujet une nouvelle et éloquente philippique. Je l'avoue, mon amour-propre national se sentit humilié. Quand saurons-nous quelque chose en France, où tous nous supposons être si doctes ! Au milieu de rues où poussait l'herbe et où le bruit de mes pas réveillait seul les échos étonnés de ce tapage inusité de si bonne heure, je fus frapper à la porte de la demeure de la personne que je cherchais. Vingt minutes après on me répondit que tout le monde reposait encore et que de plus celui que je voulais voir était à Bordeaux, telle rue, tel numéro. *L'Indicateur* m'ayant appris que le train le plus prochain ne se mettrait pas en mouvement avant un certain temps, je profitai de la circonstance pour faire une petite excursion dans la ville, où je ne m'étais pas arrêté depuis quelques années, c'est-à-dire depuis 1875, époque à laquelle je lui consacrai quelques lignes dans mes récits de voyage.

Hélas ! elle est figée. Le voisinage de Bordeaux, rendu de plus en plus accessible par le nombre des départs de wagons pour cette métropole, où ils vous conduisent en rien de temps, le Libre-Echange aussi, les ravages du phylloxéra et autres fléaux destructeurs y ont comme suspendu le mouvement de la vie. Les voies publiques y sont bien tracées, propres, mais

sans animation. L'hôtel de ville, vieil édifice d'apparence féodale, est précédé d'une grande place vide entourée de lourds portiques derrière lesquels sont des cafés et des magasins un peu sombres ; il existe encore quelques restes de vieux remparts ; et diverses maisons ou constructions publiques sont dignes d'estime. L'ensemble est régulier et bien bâti, mais on aperçoit aussi dans certains quartiers des échoppes assez tristes. Je vois encore en idée une maison où l'on monte avec une échelle à main en bois. Cette entrée, dira-t-on, est provisoire ; je le veux, mais la porte est vieille et l'échelle toute neuve. Un fort joli square, qui m'a paru le seul endroit où l'on passe, orne les abords du quartier de cavalerie ; c'est un décor des mieux réussis. Les allées de Tourny dépouillées de leurs ormes majestueux, sont rajeunies par des plantations de marronniers encore peu développés, ce qui leur donne un air enfantin. Les quais de la Dordogne et de l'Isle sont remarquables, mais dépourvus de mouvement. Je me suis placé sur le beau pont en pierre jeté sur la Dordogne, presque en face du pont suspendu qui franchit l'Isle débouchant large et limpide du nord, mais néanmoins sensiblement inférieure en volume à sa rivale, tout en formant le plus considérable de ses tributaires. De ce point l'on domine les deux courants et l'on a sous les yeux toute l'étendue du grand port qu'ils forment à leur confluent. Je l'avais vu souvent presque rempli de navires venus de tous les points du littoral français et même de l'étranger ; il occupait alors le premier rang comme port de cabotage parmi tous ceux de la France ; il a, paraît-il, beaucoup décliné depuis. Ce jour-là je n'y ai compté que quatre embarcations de mer : un brick goëlette et deux goëlettes sur la Dordogne, un gros brick sur l'Isle. Les barques de la navigation fluviale étaient assez nombreuses. Sur les bords de notre rivière de Périgueux il y avait naguère des chantiers de construction de navires, fort achalandés. Cette fois un seul bâtiment d'assez fort tonnage était commencé ; quatre ou cinq

ouvriers y clouaient nonchalamment quelques bordages. Son propriétaire n'était pas pressé. Tout près un ou deux bateaux à vapeur liliputiens, de ceux qu'on appelle des *Mouches*, glissaient presque en silence sous les grands arbres de la rive et débarquaient, sans hâte, de rares voyageurs disparaissant aussitôt.

Tout cela ne fait pas supposer un négoce fort actif, et le commerce est moindre, en effet, dans cette localité, que l'importance de la place, son heureuse situation et la richesse du territoire qui l'environne ne le feraient si les circonstances, que j'ai tout à l'heure énumérées, ne conspiraient contre lui. Il ne faut pas croire cependant qu'il soit nul. On trouve à Libourne foule de magasins, et les chais de négociants en vins n'y manquent pas. Il y a peu d'années encore on y recevait, entreposait et expédiait dans diverses directions les excellents produits des vignobles de Fronsac, St-Émilion, de Bergerac et du Périgord entier, particulièrement des coteaux qui longent la Dordogne. Maintenant ce trafic est diminué, mais on y supplée, partiellement, au moyen des arrivages par mer des vins du midi de la France, de l'Espagne et du Portugal, dont beaucoup repartent par navires pour l'étranger après des mélanges qui les ont francisés. Il y a des foires importantes et, à l'occasion de leur tenue, la ville s'éveille, se remplit de visiteurs et l'on y fait du bruit et des affaires pour six mois. Quand viennent des élections, c'est mieux encore. On se passionne ; la fièvre s'empare de la population, qui sort en masse de chez elle pour encombrer les abords des salles de votes et commenter le résultat futur du scrutin. On stationne sur la place de l'hôtel de la mairie toute la soirée, attendant impatiemment l'annonce officielle de la victoire ou de la défaite des candidats de telle ou telle opinion. Quand l'affiche paraît au tableau, ce sont des trépignements, des hourras, des murmures, des applaudissements qui retentissent jusque au-delà des faubourgs ; et l'on ne se couche

ces jours-là qu'à dix heures ! Puis on rêve toute la nuit urne et bulletins et l'on se lève de bonne heure pour saisir au passage, à son lever, les feuilles volantes apportant les détails de la lutte, que l'on va commenter dans les cafés, qui font alors triple recette. C'est que, après tout, Libourne appartient au Midi, qu'on y a le sang chaud, que la politique y occupe tout le monde, trop peut-être parfois, et qu'on y publie des journaux dont il est parlé jusqu'à Bordeaux dans ces grandes occasions. L'on sait, d'ailleurs, s'y occuper utilement et sans vacarme bruyant des intérêts de la commune, et cette sous-préfecture, bien moins riche, moitié moins considérable que Périgueux, a su s'assurer un régiment de cavalerie tout entier, plus deux bataillons d'infanterie, c'est-à-dire une garnison beaucoup plus importante que celle de la capitale de la Dordogne, laquelle, résidence d'un général de division, n'a qu'un régiment d'infanterie, souvent même que trois bataillons ! La comparaison n'est pas à notre avantage. La municipalité périgourdine fera bien de venir, à ce sujet, prendre ici des leçons.

En quittant le port je me suis dirigé vers l'église St-Jean, dont la belle flèche annonce au loin la ville au voyageur. Elle est située dans un quartier qui paraît peu riche et passablement désert. C'est un beau vaisseau. Sa nef est à nervures, avec bas-côtés, ou plutôt deux autres nefs latérales du même genre. Au fond il y a de jolis vitraux, et plusieurs autres verrières en grisaille la décorent. Elle ne semble pas opulente, si l'on en juge par son ameublement et sa tenue. Je m'y suis un instant arrêté pour écouter une répétition qui s'y faisait, sans doute en l'honneur de quelque solennité future ; il y avait de fort agréables voix de femmes, et l'on m'a dit que la partie musicale des cérémonies y est d'ordinaire vraiment remarquable. De St-Jean je me suis rendu directement à la gare, toujours pleine de voyageurs pressés de s'éloigner dans toutes les directions. C'est le point de Libourne où, sans com-

paraison, il y a le plus de monde d'ordinaire. Cette fureur d'émigration temporaire paraît peu compréhensible chez les habitants de cette jolie ville aux environs si riants ; un véritable nid bien chaud, bien doux, dans une gracieuse contrée, mais l'homme ne croit jamais pouvoir être aussi bien que là où il n'est pas. Il est de nature errante et inquiète. Il faut qu'il aille, qu'il aille ! qu'il remplisse la terre, qu'il la couvre et l'occupe entièrement. Je ne dis pas que ce soit pour le plus grand bien de celle-ci. Mais il vient néanmoins un moment où il s'arrête en son pèlerinage sur notre globe ; où partant pour un monde meilleur, il l'aîsse, en attendant qu'il la reprenne, reposer sa dépouille mortelle sous un tertre gazonné. C'est ce que nous rappelle, tout près de la station, cet enclos aux allées sinucuses, aux simples renflements brillants de verdure, aux monuments plus ou moins ornés, aux mille croix qui le jalonnent et le protègent de leurs bras étendus. J'y vois, du train qui m'emporte, circuler des parents et des amis qui vont s'agenouiller et pleurer sur un tombeau. Leur nombre est grand, et je me sens ému. Je me dis que dans cette cité l'on sait honorer les morts ; et ceux qui ont ainsi la religion du souvenir, le culte de la famille et l'espoir en la vie future, en une réunion heureuse avec ceux qui leur furent, à bon droit, chers pendant cette orageuse existence ici-bas, ne peuvent être, quels que soient, pour plusieurs, leurs écarts même, que des personnes au cœur droit, que ne saurait dessécher le vice et qui garde en ses replis tout au moins le germe heureux de nobles sentiments prêts à s'épanouir s'ils ne l'ont déjà fait.

Autour de nous, comme avant Libourne, s'étendent des vignes qu'on laboure avec des charrues attelées d'un cheval ou d'un seul bœuf. Le phylloxéra les dévaste, mais celles des *palus*, si faciles à couvrir d'eau et à maintenir submergées, ont chance d'affronter ses morsures sans trop de dommages et de relever fièrement la tête après avoir vu noyer l'ennemi fixé sur leurs racines. Pour les autres je ne sais trop qu'augurer de

leur avenir, malgré les remèdes infailibles qu'on nous vante de tous côtés. Après Vayres le pays est moins agréable à voir ; les vignes ont un aspect valétudinaire ou gravement malade qui contriste. Les gares sont entourées de jolies plantations, gazons, fleurs, allées de rosiers ; chacune d'elles est le centre d'un vrai parterre. De celle d'Ambarès le regard se porte sur le pont tombé de Cubzac. Il est toujours en ruine. On parle d'un chemin de fer qui va, tout près de lui, franchir la Dordogne pour gagner le chef-lieu de la Gironde par Cavignac. Cette ligne serait parallèle à celle passant par Libourne, qui réclame avec énergie contre son exécution. Mais il paraît que si les lignes de fait, ou soi-disant, parallèles à d'autres doivent être écartées dans la Dordogne, d'après M. de Freycinet, témoin celle de Nontron à Périgueux, si nécessaire pourtant, il n'en est pas de même chez nos voisins. Fâcheuses ici, recommandables ailleurs, voilà ce qu'elles deviennent, suivant le vent qui souffle, si ce n'est suivant la logique. Les arbres fruitiers se multiplient, les lignes de petits pois en grande culture apparaissent de toutes parts ; nous touchons la Garonne, cette première *mer* du pays. Quelques minutes après nous sommes à Bordeaux.

Cette grande ville a toujours besoin de s'engouer pour quelque chose, tantôt ceci, tantôt cela. Pour le moment on n'y rêve que tramways. On dépave fièvreusement les rues, toutes les rues ; on ne voit que files étincelantes de rails tout neufs se croisant dans toutes les directions, si bien que la circulation en voitures ordinaires est presque impossible dans certaines voies publiques, tant on les a rétrécies pour laisser les trois quarts de la chaussée libres aux nouveaux véhicules roulant sur des barres de fer. A la jonction des grandes lignes, à leur débouché sur les places, c'est pire encore ; tout le terrain est envahi, jusqu'aux bords des trottoirs, par d'inextricables réseaux, arrivant en foule des points les plus divers. Il faut à la carrosserie vulgaire, aux charrettes, des

conducteurs bien habiles et aux piétons un sangfroid sûr et un coup-d'œil prompt pour franchir sans encombre cet amoncellement de dangers en forme de toile d'araignée aux fils embrouillés où l'on peut en glissant se casser bras et jambes, sans compter l'agrément de risquer d'être surpris par l'arrivée d'un convoi débouchant tout à coup d'un côté auquel on ne pensait pas, et susceptible de vous renverser et vous broyer en arrivant sur vous sans que vous ayez entendu le son de sa conque et que son conducteur vous ait aperçu. Notre modeste omnibus, qui me véhiculait lentement vers le domicile des membres de ma famille maternelle et paternelle résidant au centre de la ville, s'arrêta respectueusement, comme aussi foule de transports de toutes sortes et piétons de tous rangs, devant cette dentelle d'acier, pour laisser circuler sur ses festons les chers favoris du public qu'ils gênent énormément, qui, si j'en crois ce que j'ai pu voir pendant une semaine de séjour, ne sont pas encombrés par une immense quantité de voyageurs, mais que la population déclare être d'une incontestable utilité, même dans les ruelles les plus désertes, attendu qu'ils vont vite, que leur directeur sonne du cor, et qu'ils font un grand bruit de ferraille ; qualités essentielles aux yeux des Bordelais, amis de ce qui marche bon train, et avec le plus de tapage possible.

Pendant que nous étions là stationnant, j'entendis le nom de Périgueux retentir souvent dans un groupe réduit comme nous à l'expectative ; et je ne tardai pas à comprendre qu'il s'agissait de l'École d'arts et métiers que le chef-lieu de la Dordogne voudrait obtenir. De là profonde indignation contre nous sur les bords de la Garonne, d'un bout des quais de la capitale de la Guienne à l'autre, et depuis les quais jusqu'au boulevard de Cauderan sur la rive gauche ; depuis le pont jusqu'au sommet des coteaux de la Tresne, Floirac, Cenon et Lormont sur la rive droite. On n'y comprend pas que nous puissions avoir l'audace de réclamer une institution qui se-

rait si bien à sa place à Bordeaux ! Cette ville a contribué, peut-être plus que toute autre en France, à nuire à l'industrie française, par son enthousiasme pour le Libre-Echange, qui lui a valu la perte de ses chantiers de construction, de ses forges, de ses raffineries, de cent autres établissements manufacturiers. N'a-t-elle donc pas acquis par là même tout droit à posséder l'école en question, comme dédommagement de ce qu'elle s'est enlevé à elle-même, en favorisant l'application de funestes traités de commerce ? On dira que les autres départements de la région, ruinés par la mise en pratique de ses chères théories et qui en souffrent plus qu'elle, qui sont moins excentriques qu'elle par rapport à la région du sud-ouest, qui ont des titres sérieux à cette création, doivent avoir le pas sur elle en cette circonstance. Ah bien oui ! Elle n'entend pas de cette oreille ; elle veut l'école ; elle la demande, elle l'exige, c'est une gratification qui lui est due, suivant elle. Y a-t-elle droit réellement ? Limoges dit : Non ! Angoulême dit : Non ! La Rochelle dit : Non ! Périgueux dit : Non ! Agen dit : Non ! Cahors dit : Non ! Tulle dit : Non ! La raison dit : Non ! Qu'importe tout cela, s'il vous plaît ? Un établissement pareil est, de plus, parfaitement déplacé dans une agglomération populeuse, riche, où les apprentis sont exposés à mille sujets de dissipation, à se laisser aller à des désordres. Cela ne fait rien ! Bordeaux ordonne et entend qu'on lui obéisse en haut lieu.

La capitale de la Dordogne était le centre, naturel et convenable, d'un arrondissement minéralogique. Bordeaux a voulu l'être à sa place et on s'est empressé de satisfaire cette fantaisie. Mais la chose est si vraiment utile que l'ingénieur en chef chargé du service a réclamé pour rester à Périgueux et a obtenu d'y conserver sa résidence.

Pour le canal de jonction de la Garonne à la Loire, autre écart inattendu d'imagination. Le projet le plus rationnel est sans contredit celui qui ferait passer cette voie, partie

du port du chef-lieu de la Gironde, dans la Dordogne en coupant le Béc-d'Ambez ; puis, par l'Isle, Libourne, Coutras, Monpont, Mussidan, Neuvic, St-Astier, Périgueux, les environs de Thiviers, Jumilhac-le-Grand, la conduirait à la Briance, ensuite à la Vienne, à Limoges, au Thaurion, près de Guéret, et la ferait aboutir au canal du Cher à Montluçon. Mais M. de Freycinet, au nom du gouvernement, préférerait, au sortir de Coutras, remonter la Drôme, aller prendre la Nizonne, gagner la Charente sous Angoulême, joindre le Clain en passant par Poitiers et aboutir à la Loire par la Vienne. Bordeaux repousse énergiquement ce dernier tracé comme contraire à ses intérêts et n'offrant pas un aliment suffisant de transports. Alors, direz-vous, il est pour le premier ? Nullement. Sa Chambre de Commerce ne veut pas froisser à ce point les vues du puissant ingénieur. Pour écarter la ligne par le Clain, sans heurter trop les idées du maître, elle s'est avisée de la plus étrange des combinaisons. Elle accepte le projet Freycinet jusque sous Angoulême et demande que, de ce point, on se dirige vers la Vienne moyenne, qu'on descende cette rivière jusques à la hauteur de Lussac-les-Châteaux, qu'on coupe à travers terres de là par Montmorillon et que, prenant une vingtaine de vallées en écharpe, on aille gagner le Cher dans le Berry. Voilà ce qui s'appelle un trajet accidenté, sur lequel on ne trouvera presque rien à charger, si ce n'est de maigres houilles de seconde qualité, quelques pierres et du minerai de fer de peu de valeur. Notez que la Chambre en convient et y découvre, dit-elle, un avantage, celui de pouvoir utiliser ces pauvres ressources ! Ses partisans ne manquent pas d'ajouter que par ce moyen on se procurera le monopole des transports des bois du Limeusin dont on ne fait ainsi que toucher tout au plus un coin ! C'est pour arriver à ce beau résultat que l'on ferait d'énormes dépenses et qu'on délaisserait les calcaires du Périgord, ses minerais de fer abondants et des meilleurs de France, les kaolins de St-Yrieix si précieux

pour Bordeaux et Paris, les vastes boisements du haut Périgord, de la Haute-Vienne, les granits de la Marche, les puissants filons de houille de ce pays, des villes florissantes comme Limoges, Aubusson et autres ! Il faut être ami du paradoxe comme on l'est ici pour avancer et soutenir comme bien fondées des idées pareilles. En présence de cette découverte étrange, le conseil général de la Gironde, dérouter, surpris, hésite et n'ose se prononcer nettement, tout en reconnaissant, par l'organe de son rapporteur, que le gros trafic serait par Périgueux et le centre de la France. L'habile manœuvre de la Chambre de Commerce pourra bien avoir pour résultat d'assurer le triomphe du Clain et de la Basse-Vienne contre l'intérêt bordelais. Mais dans la ville du Libre-Echange quand même on n'y regarde pas de si près ; on y a le goût des entreprises hasardeuses et des idées singulières. Le cerveau des habitants de cette métropole, bâtie sur un marécage, semble dégager naturellement des feux follets. C'est dommage en vérité de voir une affection semblable affliger la population charmante, spirituelle, polie, distinguée de cette grande, attrayante et gracieuse cité.

Lorsque je m'y trouve, je m'empresse toujours de la visiter en détail. Ces promenades au milieu d'elle m'offrent chaque fois un nouveau sujet d'étude et de plaisir. Je ne pouvais manquer de la parcourir en cette circonstance, après être resté plusieurs années sans y paraître, si ce n'est par hasard et rapidement ; j'ai été tout heureux de pouvoir lui consacrer une semaine entière. J'y arrivai juste au moment où allait se clore la célèbre foire de St-Fort, qui dure peu, mais est très importante. Elle n'avait plus que vingt-quatre heures à vivre ; j'ai voulu la contempler sur son lit de mort où elle est belle encore, y étant près de son berceau qu'elle quitte à peine pour s'évanouir comme un éphémère sans connaître les douleurs et les tristesses de la décrépitude. Donc j'ai vu la place d'Armes, à laquelle on a

dernièrement imposé le nom de Magenta, sans que le public s'en préoccupé, couverte de jambons splendides; le cours d'Albret entièrement bordé de vieilles ferrailles et de marchandises de bric-à-brac de toutes espèces parmi lesquelles il se trouvait parfois des objets fort remarquables et dignes d'être appréciés et acquis par des connaisseurs. De là, je me suis rendu sur les allées Damour, jamais plus dignes de ce nom, avec apostrophe cette fois, entre le D et l'A. Il y avait une exposition ravissante de plantes fleuries couvrant tout le terre-plein. Des cabanes enfouies dans la verdure, des ruelles jonchées de feuillages et s'ouvrant au milieu de haies chatoyantes et embaumées. Là triomphait Cauderan, puis le Bouscat, et Bègles et Bordeaux aussi. Que de lots magnifiques, aux couleurs variées, exposés par des jardiniers demeurant dans des rues champêtres de la banlieue, rues portant des noms de fleurs ! Il y avait foule de géraniums, et de coléus, et de fougères d'ornement, et d'azalées hors ligne; des roses très belles, malheureusement en petite quantité, des pieds de reine-marguerite en arbres, étonnants, et pourtant moins beaux que les années précédentes, dit-on; des groupes de rhododendrons, d'hortensias, de pensées, admirables; mais, chose étonnante ! peu de grandes plantes de serre et de spécimens d'arbres exotiques. Au milieu de cet ensemble si plein de fraîcheur et de beauté, trônaient les apports merveilleux de MM. Fau père et fils, de Bègles, qui m'ont paru dépasser de beaucoup en mérite tous leurs émules. Une seule chose détonnait dans cet harmonieux assemblage : les bouquets ! Ils étaient affreux ! Il est vrai que nous étions au dernier jour de l'exhibition ; les meilleurs étaient partis sans doute, ceux qui restaient n'étant plus là que comme les rides indices de la fin prochaine de cette création fugitive.

En sortant de l'enceinte théâtre des triomphes de Flore, j'ai rencontré plusieurs Périgourdins venus pour débiter du miel et de la cire dont il se fait, à l'occasion de la foire de St-Fort,

des ventes et des achats considérables pour le compte bordelais. Ils m'ont paru satisfaits de leurs opérations, de même que des Landais et des Saintongeais, en compagnie desquels ils se trouvaient et qui avaient également apporté les produits de leurs pays dans le même genre. En causant avec eux, je me suis souvenu qu'un apiculteur de La Bastide m'avait écrit au sujet d'une exposition à laquelle il avait le dessein de prendre part à Périgueux, et j'ai franchi le fleuve pour me rendre chez lui, comptant l'y trouver et profiter de ses leçons ; mais il était absent, et je suis revenu de ma course après avoir traversé quantité de ruelles, sans qu'elle m'ait servi à autre chose qu'à me mettre en présence de la fameuse église Ste-Marie qui doit remplacer l'infime bâtisse où se célèbrent les cérémonies du culte dans le faubourg et qui est toujours en construction depuis un temps infini. Sera-t-elle achevée lors de la consommation des temps ? Au train dont marchent les travaux il se pourrait bien que non. Ce qui est fait, d'ailleurs, permet de supposer qu'elle sera de bon style et de notables dimensions, si jamais on la termine. On va plus vite sur l'autre rive de la Garonne, où je suis rentré charmé d'avoir appris à La Bastide que la belle avenue de la route de Paris, déjà mutilée par le passage inopportun d'une voie ferrée, vient de recevoir le nom d'avenue Thiers. Il paraît que c'est à M. Thiers qu'elle doit son existence ! Quelle manie que celle d'aller à chaque instant, d'après les fluctuations politiques, changer sans motif les appellations des rues, places, avenues, et d'habitude en dépit du sens commun !

Presque en face de La Bastide, au bout du pont, en rentrant dans le vieux Bordeaux, j'ai visité l'église St-Pierre, en réparation. Ce terme sert ici, comme ailleurs, à exprimer, en langage d'architecte, une refonte complète ; on allait promptement, du reste, en besogne, et le temple nouveau sera, sous tous les rapports, bien supérieur à celui que j'ai vu et décrit en 1875. Depuis cette époque d'assez notables change-

ments, améliorations et établissements ont eu lieu dans la ville. Je vais les faire connaître succinctement.

On a poursuivi rapidement la construction de la nouvelle église St-Louis-des-Chartrons. Cette basilique est pourvue d'une nef hardie, très élevée, accompagnée de deux bas-côtés proportionnés et où il y aura des chapelles plus tard. Il y a deux grandes ailes avec rosace. L'abside, très vaste et fort bien sculptée, est pourvue de verrières remarquables. L'autel est fort riche, mais trop surchargé d'ornements. Le reste de la partie livrée au culte n'est pas encore dégrossi et pour le moment manque de vitraux peints. La moitié de la nef, inachevée et entre les mains des ouvriers, est séparée de l'autre par une cloison. Le grand portail est beau, avec rosaces; les tours qui surmontent l'édifice sont très jolies, brodées pour ainsi dire au ciseau, hautes, mais pas assez élancées. Elles sont comme empâtées à leur origine, se dégageant mal du corps du vaisseau, ce qui provient sans doute de ce qu'elles n'avaient pas été comprises dans le premier projet. Cette église est grande et sera néanmoins peut-être un peu petite pour le quartier dont elle doit être le centre religieux. Elle se trouve comme resserrée entre des rues étroites. Il faudra nécessairement dégager ses abords.

Dans le jardin public, que n'administre plus notre éminent botaniste, le Périgourdin M. Durieu de Maisonneuve, enlevé peu de temps après sa retraite par la mort, rien de notable à citer. C'est toujours la même physionomie; il est en bon ordre et fréquenté. Je n'ai plus retrouvé le fameux Cromleck qui faisait tant jaser il y a cinq ans. Qu'en a-t-on fait? L'eau de la rivière n'était plus verte; on venait de nettoyer le canal, et il résultait de cette opération qu'elle était, pour l'instant, jaune et sale. On n'a pas eu la peine de prendre des précautions pour préserver les poissons de cette pièce d'eau de l'asphyxie pendant l'enlèvement de la vase. On m'assure qu'ils avaient été d'avance dévorés par les palmipèdes précieux que

l'on voit sur les bords et parmi lesquels j'en ai découvert un qui m'a semblé fort proche parent, par la taille, le plumage et le caractère des gros canards mulâtres de nos basses-cours. J'ai gardé cette réflexion pour moi. De nombreux cygnes voguaient près de lui, conduisant leurs petits couverts à peine d'un duvet gris d'argent. Plus tard ces oisillons ressembleront à leurs parents et seront beaux.

J'ai poussé jusqu'au-delà de Bacalan et suis allé faire visite aux fameux docks enfin achevés et mis au service du commerce. Le bassin très spacieux, et dont il faudrait rendre l'entrée et la sortie moins lentes et plus faciles, entouré de magasins, n'a pas moins de dix hectares de superficie ; toute une flotte y serait à l'aise. On y voyait à peine sept ou huit navires qui semblaient y être condamnés à un long repos, tant il y avait peu de mouvement autour d'eux. J'en reviens toujours à mon idée de canal entourant la ville et la plaine vis-à-vis, avec ponts tournants, ce qui triplerait l'étendue du port actuel et permettrait aux bâtiments de mer de desservir la Paludate, et même de remonter la Garonne plus haut, en ouvrant quelques passes. Il faudra certainement en arriver là si l'on exécute enfin, et on le fera tôt ou tard, le grand canal de navigation pour les navires, projeté de Cette à Bordeaux. En rivière on comptait un assez grand nombre de bâtiments tant à voiles qu'à vapeur, mais pas autant que je le voudrais, et le commerce au long cours de notre grande cité du sud-ouest, par navires appartenant à ses armateurs, se resserre chaque jour. Les bateaux de navigation fluviale stationnaient en foule le long des quais ; il n'y avait pas beaucoup de marchandises à leur confier, ni à extraire de leurs flancs. Au delà de Paludate la gare du chemin de fer du Midi n'a pas encore reçu la moindre amélioration. L'on se demande à quelle époque la Compagnie jugera convenable de la terminer définitivement. Pas plus qu'à Bacalan il n'y a maintenant de cales de construction de vaisseaux marchands, ou au-

tres, le long de la Garonne, au quartier de Ste-Croix. Les chantiers florissants ont disparu sous le souffle des bienfaisants traités de commerce. Vive le Libre-Echange ! assurant le travail de nos campagnards et des ouvriers !

Sur le cours des Fossés l'on construit le nouveau lycée. Sa façade est ornée de pavillons et d'un dôme. Elle est belle, majestueuse, mais un peu trop chargée de décors superflus et lourds. Les bâtiments sont très vastes ; on compte évidemment sur un nombre infini d'élèves. Mieux vaut trop prévoir que pas assez. L'école de médecine occupe l'emplacement où était la caserne St-Raphaël. Sa façade est simple et sévère. C'est un grand et noble bâtiment, se reliant par une galerie à l'hôpital St-André. Non loin de là, sur le cours d'Albret, les ailes dont on a doté, pour ne pas dire enlaidi, la mairie, sont achevées. Elles n'ont rien qui mérite des éloges ; elles sont trop hautes et en complet désaccord de proportions avec l'édifice principal, situé vers le fond du jardin, gâté pour elles. La grille bordant la promenade devra être refaite nécessairement ; elle est, en effet, beaucoup trop mesquine à présent entre les deux appendices qui viennent à elle à droite et à gauche, en partant de l'ancien palais.

On ouvre, du marché des Grands-Hommes, au cours de l'Intendance, un passage couvert qui facilitera beaucoup la circulation dans cette importante portion de la ville. Quant aux maisons particulières, sauf sur deux ou trois points, il ne m'a pas semblé que l'on en élevât un grand nombre, et je ne serai pas surpris si, lors du prochain recensement, on ne constate pas une forte augmentation de la population (1). Les rues

(1) Le dénombrement, fait environ dix-huit mois plus tard, a donné raison à cette manière de voir. La population bordelaise ne s'est augmentée pendant la dernière période quinquennale que de 6,000 personnes environ, ce qui est fort peu, pour une ville de cette importance. Le précédent travail du même genre, achevé quelques mois après ma première relation de

sont généralement belles et bien entretenues, sauf dans les très vieux quartiers, mais il n'est pas souvent facile de les parcourir à pied sec. En effet, sous prétexte de les arroser pour en abattre la poussière, on les noie littéralement sous une épaisse couche d'eau chaque matin, du moins beaucoup d'entre elles, ce qui rend leurs chaussées à peu près impraticables pour les piétons jusqu'à une heure avancée de l'après-midi ; et quand les averses, qui sont fréquentes à Bordeaux, s'en mêlent, elles en font autant de lacs temporaires. Ajoutons à cela que la pierre servant aux constructions est très friable, d'un jaune clair, se délitant facilement sous le marteau, de telle sorte que ses débris s'amoncellent en collines de poudre impalpable auprès des chantiers où on la met en œuvre. Si le vent souffle par un temps sec, il en fait envoler au loin des nuages de poussière qui couvrent et aveuglent les passants ; s'il fait mauvais, au contraire, il se forme une bouillie liquide qui s'épanche aux environs, dans laquelle on patauge piteusement, et d'où l'on sort avec des chaussures qui semblent avoir été trempées profondément, à plusieurs reprises, dans une épaisse couche de crème fouettée. Malgré toutes ces petites imperfections, Bordeaux reste et restera toujours séducteur. Il mérite amplement l'admiration qu'il excite.

Cependant il est triste en ce moment. Le phylloxéra ronge les vignes, sa gloire, et la source de sa fortune ; il s'avance vers les crus célèbres et jusqu'à présent si fortunés du Médoc. On cherche le moyen de l'arrêter, de le vaincre et de le terrasser, qui plus est. On n'en a pas encore trouvé, du moins

voyage dans la Gironde, avait démontré, d'autre part, le bien fondé de ce que je soupçonnais dès lors, à savoir que celui de 1872 avait été fort mal exécuté et qu'on y avait donné un chiffre d'habitants inférieur à ce qu'il était en réalité. En somme, Bordeaux a, de 1866 à 1876, gagné 16,000 âmes ; de 1876 à 1881, cette progression est tombée, de 8,000 par période à 6,000. C'est une véritable déchéance qui doit attirer l'attention.

qui soit généralement efficace. Et c'est un grand crève-cœur pour nous Français, de voir continuellement entrer en rivière et venir mouiller sous les Quinconces des navires chargés de vins d'Espagne et du Portugal dont le chef-lieu de la Gironde devient un entrepôt de plus en plus considérable. N'était-ce donc pas assez que son port fût encombré de blés exotiques, de viandes de porcs américains, de fers de Suède et d'Espagne, de merrains d'Autriche, de bois du Nord, de houille anglaise, d'huiles italiennes, au préjudice de nos agriculteurs, et possesseurs de mines et de forges? Faut-il que désormais nous soyons, presque en tout et pour tout, tributaires du monde entier et allions à l'extérieur acheter les vins et les eaux-de-vie que nous consommons? C'était pour ces deux produits cependant qu'on avait proclamé, disait-on, le prétendu Libre-Echange! Réveillons-nous! défendons-nous! Pensons à l'avenir de nos enfants et de notre pays. A l'œuvre tous pour sauver les richesses et l'indépendance de notre chère nation! Ne nous laissons pas aller à la merci de l'étranger qui, si cela continue, pourrait avant peu nous maîtriser en nous dominant par la famine! Il faut combattre, il faut chercher, il faut réviser de nuisibles traités de commerce.

La personne que je désirais entretenir était absente. Après huit jours d'attente, j'appris qu'elle était rentrée à Libourne; je repartis aussitôt pour cette ville, où je la rencontrai, et après une longue entrevue qui, d'après les détails qu'elle me donna, me rassura presque sur l'issue d'une négociation entreprise, je quittai de nouveau la patrie des Decazes pour continuer mon voyage en remontant la Dordogne. A cet effet je m'acheminai d'abord vers St-Emilion en voiture, au lieu de suivre prosaïquement le chemin de fer.

Je suis d'abord entouré de jolies cultures, de vergers, de villas élégantes; puis viennent de grands champs dans une belle plaine bien travaillée. La vigne gagne peu à peu du terrain. Elle est toujours disposée en joelles simples, caras-

sonnée, et labourée avec un cheval ou un bœuf attelé seul, de manière à la déchausser puis à la rechausser, en sorte que, à la première façon, les souches soient comme dans une cuvette, et, à la seconde, sur le haut du sillon. Il y a beaucoup de pommes de terre et de petits pois ; les froments sont beaux. Plus loin le sol prend un aspect rude ; les arbres fruitiers sont nombreux.

La ville ne tarde pas à se révéler peu à peu, mais modestement, sa plus grande partie couvrant une pente abrupte dans une gorge étroite. Saint-Emilion est un débris de cité, véritable amas de décombres, de ruines, de vieux remparts, de vieilles maisons, de vieux pans de murailles, de vieilles arcades, avec quelques constructions plus modernes ; le tout au milieu de montées, de descentes, de tours et de détours conduisant au fond du ravin. C'est, dit-on l'image, en raccourci de Jérusalem. Il est certain que ce lieu pleure une importance évanouie. La place de guerre, dans l'église de laquelle les commissaires du roi de France firent en 1303 au comte de Lincoln, représentant le roi d'Angleterre, la restitution de la Guyenne, qui plus tard fut prise par le duc d'Anjou et par le connétable du Gueslin, n'est plus même chef-lieu de canton ; elle n'a que le rang infime de commune rurale. Triste destinée pour un centre qui, bâti sur l'emplacement de la villa d'Ausone, fut un boulevard redoutable et occupa un rang important dans l'histoire du pays. Elle date du VIII<sup>e</sup> siècle et eut pour origine un monastère fondé par St-Emilion. L'on montre encore la grotte qu'habita ce pieux personnage. Là sont sa chapelle, son lit, son fauteuil, le tout en pierre ; sa fontaine aussi, qui coule dans la même grotte souterraine où l'on descend par un escalier en mauvais état. Joignant cet ermitage est l'église monolithique, œuvre unique en Europe. Elle a été creusée par les moines dans le roc, et est à trois nefs, avec fenêtres gothiques donnant sur la voie publique. On m'assure qu'on y dit la messe chaque année le

jour de l'Ascension. Au-dessus du tertre, aux flancs duquel on l'a ouverte, est un magnifique clocher que l'on aperçoit de fort loin. L'on voit aussi dans ce périmètre des sortes d'oubliettes et des cavités sépulcrales pour grands et petits ossements, que contiennent des espèces de catacombes en miniature. Les autres curiosités principales sont : les ruines du monastère des Cordeliers, l'église collégiale, aujourd'hui paroissiale, et les cloîtres y attenants, le tombeau prétendu de saint Emilion, les restes du château dit du Roi ; ce que l'on nomme les débris du palais-cardinal, des fragments de remparts, quelques puits anciens et diverses grottes. C'est à Saint-Emilion qu'est né Guadet, le célèbre orateur de la Gironde. C'est là qu'il fut pris chez son père dans un grenier avec son collègue Salles, par les agents de la Convention, qui le fit conduire à Bordeaux, où il fut décapité. J'ai demandé qu'on me montrât sa maison. Plusieurs personnes auxquelles je me suis adressé successivement m'ont regardé d'un air surpris et m'ont répondu qu'elles ne savaient où ce bâtiment se trouve. C'est une belle chose que la gloire ! Vous remplissez le monde du bruit de votre éloquence, qui suscite des tempêtes ; après avoir brisé, vous êtes renversé. Quatre-vingt ans à peine se sont écoulés depuis ces événements, et vos propres compatriotes vous ont déjà complètement oublié !

Si St-Emilion, qui ne compte que 3,000 âmes au plus, n'est pas un centre très populeux, ni haut placé dans la hiérarchie administrative, il n'en est pas de même sous le rapport de la production du vin. Il est en effet le noyau d'un cru des plus réputés, s'étendant sur quatre communes : la sienne, celles de St-Christophe des Bardes, de St-Laurent des Combes et de St-Hippolyte, occupant environ 1,500 hectares et donnant en moyenne année commune 11,000 barriques bordelaises de la contenance de 228 litres chacune, soit en tout 25,080 hectolitres ou 16 hectolitres 70 à l'hectare. A l'Expo-

sition universelle de 1867, le groupe des exposants de ce liquide généreux, composé de 37 propriétaires, a remporté une médaille d'or, la plus haute récompense qui ait alors été décernée pour les vins (1).

Les cépages fins sont seuls cultivés dans ce vignoble renommé, délimité, comme je viens de le dire, par une commission spéciale, formée lors du concours en question et qui s'est basée sur la nature du sol et du sous sol des coteaux, aussi bien que sur l'exposition des terrains, s'appuyant, en outre, sur des documents officiels remontant au XIV<sup>e</sup> siècle et au-delà. Les vignes y sont composées de cabernet-sauvignon, ou petit bouchet, de Carmenère, ou grand bouchet, de merlot et de noir de Pressacq, autrement dit malbec ou grosse côte-rouge. Ces espèces y sont réparties par tiers, dont les deux *bouchets* forment le premier. On ne trouve d'autres sortes de raisins dans ces parages qu'en des enclos peu nombreux, bien rares même, dont les propriétaires ont le tort, en un sol

(1) Cette statistique est empruntée à une brochure publiée en 1867 par les soins de propriétaires faisant partie du groupe couronné, et vendue sur le théâtre de l'exposition universelle d'alors. Elle fait donc autorité.

Pourtant quelques ampélographes continuent à comprendre aussi, sous le nom de vins de St-Emilion, ceux des communes de St-Martin, Saint-Sulpice, St-Georges, Néac, St-Magne, Capitourlan et Pomerol, mais on voit que cette adjonction est repoussée par les quatre sœurs. Il convient toutefois de dire que les auxiliaires non admis par la phalange St-Emilionaise, bien que peut-être un peu moins méritants en général, ont aussi grande valeur. A côté de St-Emilion, Pomerol, notamment, a conquis comme lui, lors de l'exposition de 1878, deux médailles d'or pour divers de ses crus, dont deux autres ont obtenu deux médailles d'argent, tandis que St-Emilion en enlevait quatre. Gloire donc à l'un et à l'autre des deux rivaux, tout en reconnaissant que si l'un d'eux cherche à s'abriter parfois sous le nom de l'autre, il a peut-être ses raisons pour cela. Mais qu'il ne craigne pas de se nommer et de déployer son étendard particulier.

pareil, de viser à la quantité plutôt qu'à la qualité du produit.

« Nulle part ailleurs, dit l'opuscule, dû en 1867 à la commission dont je viens de parler, les plantations, la taille, les façons de bêche, données à la main, l'épamprage, l'effeuillage ne sont pratiqués avec plus de soin et d'attention. Nulle part ailleurs la cueillette n'est faite avec plus de souci ; on vendage quelquefois à deux ou trois reprises différentes ; on rejette les grappes avariées, ou dont la maturité n'est pas complète, afin de n'envoyer au pressoir que les raisins susceptibles de fournir un vin de choix... »

» L'aridité des pentes argilo-calcaires, la dureté de la roche qui forme le sous-sol rendent la culture coûteuse et difficile : mais ce sont aussi ces conditions qui donnent ces qualités spéciales de couleur, de force, de finesse et ce bouquet particulier qui n'appartient qu'à ce vignoble. »

. . . . .

L'auteur de cet intéressant petit travail traite ensuite des soutirages, de l'ouillage et des autres soins à donner aux vins pour leur maintenir la réputation dont ils jouissent depuis le IV<sup>e</sup> siècle, ayant été déjà célébrés par Ausone. Leur qualité supérieure, en outre, a été proclamée par Louis XIV qui, les ayant dégustés lors de son passage à Libourne, les trouva dignes d'être comparés au nectar des Dieux.

M. Ducarpe, l'ancien et éminent président du comice de St-Emilion, que j'ai eu le regret de ne pas rencontrer chez lui, a bien voulu me communiquer, sur l'agriculture locale, dont il est un des principaux représentants, non seulement par la théorie, mais encore par une pratique sage et suivie lui valant de magnifiques succès, des notes précieuses éclairant vivement la question. En ce qui concerne particulièrement la commune, il m'écrivit que le sol, argilo-calcaire

**Société Historique  
et Archéologique  
du PÉRIGORD**

sur les hauteurs, est en plaine sablonneux ou siliceux. Dans les coteaux les vignes sont cultivées en plein, avec taille courte, sans fil de fer et sans courson, mais de manière à permettre de donner les façons à la charrue trainée par un seul animal (bœuf ou cheval). La production du vin y est, en moyenne, de 6 barriques de 228 litres l'une à l'hectare.

En plaine, les vignes sont établies en joëlle, ou à rang simple, avec un fil de fer et courson, quelquefois à rangs espacés de deux mètres, entre lesquels on cultive diverses autres plantes. Ici l'on recueille en moyenne de 12 à 15 barriques de la même contenance que ci-dessus, soit, par hectare, 13 barriques 1/2, ou 30 hectolitres 78.

Voici comment on procède à la fabrication du vin. Après la cueillette on dégrappe à fond la vendange ; on laisse cuver quatre ou cinq jours ; on écoule et on fait un premier soutirage fin novembre ou dans la première quinzaine de décembre. On renouvelle cette opération deux fois : en mars et en août. Au bout d'un an, ou de dix-huit mois, on place les fûts bonde de côté. On continue les soutirages en mars et en août. A trois ans au plus on fouette le vin avec 10 blancs d'œufs par barrique et enfin l'on met en bouteille. C'est après deux ans de verre que ce breuvage atteint toute sa qualité spéciale ; il la conserve, et quelquefois même la voit augmenter jusqu'à l'âge de quinze ans. Dans une année bien réussie les vins de première marque valent en nouveau 300 fr. la barrique, prix qui trois ans après est de 600 fr. pour la même contenance. Les vins de plaine sont payés moitié moins que ceux de coteaux. Par suite le produit d'une année favorable équivaldrait par hectare : pour la colline à six barriques  $\times 300 = 1,800$  fr. et pour la plaine à 13 barriques 1/2  $\times 150$  fr. = 2,025 fr. le tout en nouveau. Ces chiffres ont leur éloquence. Les vins de première marque ne sont, généralement, achetés par le commerce qu'un an après la récolte. St-Emilion ne possède pas de vignes blanches.

Dans les coteaux on ne cultive que la vigne et dans toute l'étendue du territoire municipal il n'existe aucune prairie, si ce n'est quelques pacages autour des maisons. Les fourrages artificiels sont inconnus. Les prés appartenant aux propriétaires de la commune se trouvent dans celle de St-Sulpice-de-Faleyrac. Leur rendement est d'environ 120 quintaux à l'hectare pour ceux de première qualité qui peuvent être irrigués ou sont couverts par les débordements de la rivière. En plaine le froment fournit à l'hectare 30 hectolitres dans les meilleurs terrains, 15 dans les maigres. On élève du gros bétail dans la plaine, où l'on donne la préférence aux races garonnaise et bazadaise. On n'a guère de volaille que pour le service du ménage. Dans la montagne, on récolte des pêches et des figues excellentes.

Voilà donc un pays bien doué dans sa partie basse, moins il est vrai dans sa partie haute, où tout l'intérêt s'est pour ainsi dire concentré sur la viticulture, le reste ne pouvant guère être considéré que comme un appoint. Cela lui suffisait ; cela faisait sa fortune et sa gloire. Aujourd'hui la ruine menace ses riches propriétaires, dont l'oïdium et le phylloxera ravagent les vignobles naguère florissants. Le premier sévit dans la plaine, où l'on le combat, jusqu'à présent avec avantage, au moyen du soufre ; le second s'est emparé des hauteurs ; il y règne en maître, et la désolation est partout. On cherche avec une activité fébrile les moyens de s'en garantir. Peut-être un jour y parviendra-t-on. Souhaitons-le, car c'est un triste spectacle que cette ligne de coteaux mornes et nus, que cette mainmise de l'amère indigence chassant l'opulence devant elle et faisant disparaître ses trésors. Je l'avoue, cette vue m'a profondément attristé, et j'ai gagné sans mot dire la gare, dans la vallée moins éprouvée, pour le moment, par l'insecte destructeur et qui attend anxieusement son tour.

Un instant après St-Emilion disparaissait à nos regards ; je n'apercevais plus que ses carrières d'où l'on extrait de très

belles pierres à bâtir qui durissent à l'air et sont remplies d'empreintes de coquillages. L'exploitation de ces bancs, profondément creusés dans la montagne, formant des labyrinthes où l'on peut facilement s'égarer, est la seule industrie locale avec la fabrication des macarons, dans laquelle les habitants de la petite ville excellent. Le macaron, dont le nom étincelle sur quantité d'enseignes dans le bourg et qui a son dépôt brillamment annoncé par un splendide placard à la station, devient une merveille sous les doigts agiles qui le pétrissent et dans les fours renommés qu'il emplit et comble ici de réputation. Cette réputation il la mérite ; il l'a glorieusement affirmée à l'exposition universelle de 1867, où il n'a pu trouver de rival digne de lui. A quoi cela tient-il ? On l'ignore : mais un fait incontestable c'est que Bordeaux même, malgré tous ses efforts, n'a pu produire ce genre de pâtisserie avec pareil succès. Le macaron de St-Emilion est sans égal !

Nous rencontrons dans la plaine, où court le chemin de fer, deux stations qui se touchent presque ; l'une, Saint-Laurent-des-Combes, n'est qu'à trois kilomètres de St-Emilion ; l'autre, St-Etienne-de-Lisse, n'est distante de la précédente que de demi-lieue. Je n'ai rien à dire d'elles, si ce n'est que la première, où est un bureau de poste aux lettres, bien qu'elle n'ait que 300 et quelques habitants, soit fixés dans son chef-lieu, soit répandus sur ses appartenances, fait partie des quatre dont le territoire est compris par tous au nombre de ceux qui produisent le vrai, le grand vin de St-Emilion. Les hauteurs sur notre gauche sont toujours arides et fortement phylloxérées. On y aperçoit quelques moulins à vent. La vallée paraît florissante. Il y a d'abord des vignes en quantité, puis de jolies cultures. Ses principaux produits sont le maïs et le froment, dont le premier donne de 20 à 40 hectolitres à l'hectare suivant la nature du terrain, qui me semble devenir plus sec à mesure que nous avançons, et aurait tendance à être propre par moment à la multiplication du bois. Nous avons dé-

passé les limites du cru de St-Emilion. Les vins ne sont plus ici sur la montagne que de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> marque. Quelques instants suffisent pour que nous touchions à Castillon, où je saute à terre dès que le train s'arrête, et cours vite à l'hôtel pour déjeuner.

Je suis allé tout droit à la *Boule d'Or*, que l'on m'avait recommandé, et où j'ai été parfaitement traité. J'ai du reste pris mon repas à la hâte, pressé que j'étais d'aller m'entendre avec un voiturier, prévenu de mon arrivée, et qui devait me conduire plus loin. Je n'ai donc pu voir Castillon en détail, mais je l'ai parcouru pourtant assez pour m'en faire une idée très approximative. Ce chef-lieu de canton, le dernier de la Gironde dans cette direction et qui touche à notre province, m'a paru quelque peu désert; il est passablement construit du reste, et situé fort agréablement sur la Dordogne, le long de laquelle sont de beaux quais. La marée remonte jusque-là, et c'est ici que le fleuve venu de l'Auvergne, et qui depuis la révolution du siècle dernier a donné son nom à notre département, voit commencer sa navigation maritime, laquelle à vrai dire, de même que la fluviale, y a maintenant peu d'importance. Il n'y a de monuments que l'église paroissiale et l'ancien hôpital, aujourd'hui l'hôtel de ville, et encore ces deux édifices, dus à la généreuse munificence de Turenne, n'offrent-ils rien de saillant. Une chronique latine publiée par M. Grellet-Balguerie, place à Castillon le célèbre château dit *Palais de Dodonne* dont il est si souvent question dans les romans et poésies célébrant Renaud de Montauban et les quatre fils Aymon. Jadis Castillon appartenait au Périgord. Pépin II, roi d'Aquitaine malgré Louis le Débonnaire, y résidait en 844. Son château-fort était redoutable. J'ai consacré le peu de temps que je pouvais donner à cette ville, à courir frapper à la porte de l'un de nos plus respectés et aimables collègues, M. Roger-Dubos, ancien receveur de l'enregistrement, qui m'avait fait parvenir son adresse il y a

quelque temps et que j'espérais y rencontrer. J'appris avec regret qu'il avait quitté cette résidence pour aller s'établir à Libourne. Ah ! si je l'avais su la veille !

Quelques jours après, lui ayant écrit pour lui témoigner tous mes regrets, j'en reçus une réponse charmante. Il m'adressait les compliments les plus gracieux et m'invitait à venir le visiter bientôt dans sa nouvelle retraite où, disait-il, il était solitaire, infirme et désormais incapable de travail sérieux. A son âge (il est octogénaire), on ne sort plus, on n'a plus d'idées, et l'on a besoin, d'après lui, que des amis viennent vous distraire. Cette épître d'un valétudinaire d'intelligence et de corps, à ce qu'il prétendait, fut à bien peu de temps accompagnée d'une pièce de vers, qui prouve assurément que l'esprit est absolument éteint chez lui !

Cette poétique composition est de nature à démontrer que son auteur voit ses pensées s'affaiblir sous les glaces de l'âge largement accumulées ! M. Roger Dubos rime comme à vingt ans, et combien de nos jeunes poètes qui voudraient avoir et cette fraîcheur d'idées et cette facilité de versification ! En lisant ce petit poème plein de grâce et dont l'auteur a bien voulu me faire hommage, je me rappelais la réponse d'un spirituel correspondant à une dame à laquelle quatre-vingt-dix ans n'avaient rien ôté de la promptitude de l'intelligence, de l'esprit et de la bonté. « Vous avez raison, Madame, lui écrivait-il, de me rappeler, avec instance, que vous avez atteint votre quatre-vingt-dixième année. Effectivement, vous avez cet âge et personne ne peut le contester. La solidité lucide de votre conversation et de vos lettres montre bien que vous avez quarante ans ; vous l'établissez par l'expérience et le savoir ; votre supériorité comme habile directrice de maison prouve que vous en comptez trente ; et par votre activité, la vivacité de vos réparties, le tour aimable et séduisant avec lequel vous accomplissez chacun de vos actes, vous ne permettez pas de douter que vous n'en ayez vingt.

Comptons un peu : Vingt et trente font cinquante et quarante de plus font quatre-vingt-dix ans. C'est, en effet, exact ; oui, vous les avez, mon amie. » Certes, pareil calcul pourrait, avec raison, s'appliquer au spirituel vieillard, que je n'eus pas ce jour-là la satisfaction de rencontrer, comme je l'aurais désiré.

Je quittai donc Castillon assez désappointé sous ce rapport, et, peut-être, cette déconvenue lui a-t-elle nui dans mon souvenir. C'est que les yeux obéissent sans y prendre garde aux sentiments que l'on éprouve. Malheur à ce que l'on observe quand on est contrarié. Au contraire, bonheur à ce que l'on aperçoit lorsqu'on a l'esprit satisfait et qu'il fait beau temps. Cette dernière condition était amplement remplie ce jour-là ; j'espère donc n'avoir pas trop maltraité dans mon idée et trop déprécié *de visu* la petite ville de 3,500 habitants dont je m'éloignais. Je déclare même que ses alentours m'ont plu, loin de me sembler tristes ; et que son pont suspendu m'a paru produire un très bon effet. Je souhaite qu'il soit solide. Je me fais en outre un devoir de signaler aux amateurs de pêche celle qu'on y fait avec succès dans la rivière, de saumons réputés et d'aloses excellentes, quand la saison en est venue.

On cultive passablement de vignes aux environs ; les vins qu'elles produisent sont de qualité moyenne ; on les fabrique comme ceux de Saint-Émilion ; ils font l'objet d'un commerce important en ville, où se tiennent chaque lundi des marchés fréquentés et, plusieurs fois dans l'année, des foires considérables. Il s'y vend beaucoup de bétail, et les oignons renommés du pays y sont l'objet d'un grand trafic ; il s'en exporte, assure-t-on, pour plus de cent mille francs par an de la seule commune de St-Magno, limitrophe du territoire urbain, et où cette plante se recueille surtout en grande quantité.

Ces campagnes riantes ont été les témoins attristés de la fin

dramatique de plusieurs des chefs du mouvement révolutionnaire qui bouleversa la France au siècle dernier. Après l'arrestation de Guadet et de Salles à St-Emilion, Buzot, Barbaroux et Pétion s'étaient réfugiés plus à l'est. « Au lever du jour, dit Lamartine, qui dans son récit qualifie Castillon de village d'abord, un instant après de hameau, ce qui ne prouve pas en faveur de ses connaissances géographiques, les trois amis s'y trouvèrent réunis. C'était le jour de la fête locale, et, fifres et tambours parcourant les sentiers, convoquaient avant l'aurore les habitants aux danses et aux banquets. Les fugitifs crurent qu'on battait le rappel et qu'on les poursuivait ; ils se cachèrent à l'ombre d'une haie pour délibérer sur ce qu'ils avaient à faire. Barbaroux tenta de se suicider ; il se fracassa la mâchoire et tomba baigné dans son sang. Les autres prirent la fuite. » Au bruit de la détonation on accourut ; Barbaroux fut relevé, conduit à Bordeaux. Interrogé par le tribunal, il ne put répondre que par signes aux questions qui lui furent posées, sa langue ayant été coupée par les projectiles. Il avoua son identité et périt sur l'échafaud. Quelques jours après, les cadavres de ses deux compagnons furent retrouvés à moitié dévorés par les loups.

Nous longeons toujours la Dordogne. Les récoltes paraissent assez satisfaisantes, mais il y a trop de seigle, pas assez de prairies naturelles et surtout beaucoup trop peu de fourrages artificiels. C'est à peine si, de temps à autre, on aperçoit quelques ares de trèfle incarnat. Aussi le fumier manque-t-il évidemment. Pourquoi cette contrée, naturellement riche, reste-t-elle en retard sous ce rapport important ? Mais pendant que je cherche un motif plausible à ce mode de culture défectueux, un ruisseau se présente et nous le passons sur un pont rustique, franchissant la Lidoire, que je croyais plus considérable, d'après ce que l'on m'avait dit et ce que j'avais lu dans maint auteur à son sujet. Je n'en vois pas moins avec joie cet affluent de la rivière dans laquelle il va se

jeter sous nos yeux, et tandis que mon conducteur m'explique que si l'on sème ici tant de seigle, c'est pour avoir une récolte hâtive à la suite de laquelle on plantera des oignons, je ne suis plus à l'agriculture. Je remarque à peine ses produits et n'ai de regards que pour la configuration de la plaine et des coteaux qui la bornent à peu de distance de la Dordogne, qui serpente à notre droite, embrassant une longue île dans son cours. Le Devet est maintenant derrière nous ; je mets pied à terre et me découvre. Nous avons en effet quitté la Gironde ; nous sommes dans la commune de Lamothe-Montravel. Nous foulons le célèbre champ de bataille qui vit le triomphe définitif de la France sur l'Anglais envahisseur.

Salut ! noble campagne du Périgord, illustre lambeau de cette terre généreuse dont les fiers enfants n'ont jamais pu supporter le joug de l'étranger, qui le vit fuir enfin abandonnant à jamais la Guienne, il y a quatre siècles et demi, après un siècle de rencontres acharnées, terribles, incessantes. Périgord, forte contrée, dont les fils vaillants viennent encore de porter si haut l'étendard de la France en des temps malheureux, à Coulmiers et ailleurs ! O mon vieux sol ! ô mon bien aimé pays, auquel je suis dévoué corps et âme ; auquel j'ai consacré sans arrière pensée tout ce que j'ai de force, de courage et d'intelligence ; auquel ma seule ambition aurait été d'être utile si la Providence m'en eût donné la faculté ; auquel il m'est doux de rendre d'humbles services, les seuls, hélas ! que je puisse lui prodiguer, mon cœur s'épanouit à la pensée que c'est chez toi, sur tes confins, en récompense de ton courage et de ton constant patriotisme, que le dernier coup a été porté par la France à ces insulaires arrogants envahisseurs que tu avais bravement repoussés de ton sein ! Dieu n'a pas voulu, le Dieu des Armées, que l'ennemi, chassé de tes hauteurs et de tes vallons par ton bras intrépide, y put, y pénétrant encore, aller de nouveau plus

loin. Il l'a arrêté net ici, par une défaite irrémédiable et suprême.

Ce fut le 14 juillet 1453. Les Français avaient mis le siège devant Castillon et les frères Bureau, leurs ingénieurs, avaient fortifié leur camp hérissé d'artillerie. Le célèbre Talbot, l'orgueil de l'Angleterre, accourt pour les repousser. Il s'arrête où nous sommes et fait célébrer la messe avant d'entamer l'action. (Les Anglais étaient catholiques alors et, si je ne me trompe, la descendance de l'illustre chef est demeurée fidèle à sa foi). Au moment où le chapelain commençait l'office religieux, on vint dire au général que les Français battaient en retraite. Talbot saute sur son cheval et ordonne l'attaque. Un de ses gentilshommes lui représente que ses adversaires, loin de fuir, sont bien retranchés et qu'il est imprudent de tenter la fortune aussi brusquement. Il est pour toute réponse frappé au visage, et le chevaleresque capitaine continue à s'avancer couvert d'un splendide vêtement rouge et portant son étendard. Une première décharge enlève à côté de lui des files entières, il va toujours en avant. Une seconde l'atteint et le renverse. Les Anglais plient. Les Français s'élancent alors comme un torrent hors de leurs remparts ; tout fait devant leur charge irrésistible : quatre mille ennemis couvrent la terre de leurs cadavres ; en un clin-d'œil le reste est pris ou s'entasse blessé dans les maisons ou bourgs du voisinage. Deux mille hommes à peine parviennent à échapper au désastre. Le surlendemain, Castillon ouvre ses portes, St-Emilion, Libourne, Cadillac, Blanquefort se rendent tour à tour, et six semaines après Charles VII fait son entrée triomphale à Bordeaux. La guerre de cent ans était finie. L'ennemi ne possédait plus en France que Calais et deux petites places sans importance !

Cent ans ! elle avait duré cent ans cette lutte gigantesque, avec bien des péripéties funestes, et nos pères ne s'étaient pas découragés ; et cette journée de Lamothe-Montravel, connue

dans l'histoire sous le nom de bataille de Castillon, parce que le siège de cette ville l'amenât, journée dans laquelle les deux nations semblèrent avoir changé de tempérament, les Anglais s'étant montrés audacieux et téméraires jusqu'à l'imprudence, et les Français, doués de calme et de sang-froid, couronna la persévérance, la ténacité de nos ancêtres. Et nous désespérerions aujourd'hui, et nous nous résignerions à la perte de l'Alsace, à celle d'une importante partie de cette Lorraine qui vit naître Jeanne-d'Arc, d'où partit cette vierge inspirée pour vaincre et puis mourir après avoir relevé la France ! Quelques mois d'échecs nous réduiraient au désespoir, nous nous affaïsserions résignés dans la honte ! Non ! nous ne le pouvons pas, nous ne le devons pas ! Souvenons-nous ! Soyons dignes de nos aïeux !

J'ai cherché vainement un monument commémoratif du fait d'armes dont ces champs ont été les témoins ! Il ne reste rien qui puisse rappeler le souvenir de cette mémorable journée. Le brave Talbot et son fils, mort glorieusement à ses côtés, ont été inhumés à l'endroit où ils sont tombés. Un hameau, que les cartes indiquent sous le nom de La Chapelle-Talbot, y rappelle seul leur mémoire ; mais l'oratoire, autour duquel quelques maisons se sont élevées, n'existe plus. Quel est le Vandale qui l'a détruit ? Un certain renflement du sol a fixé mon attention et j'ai demandé à une cultivatrice, de laquelle nous avons sollicité et obtenu l'autorisation d'explorer sa propriété, si l'on n'y trouvait pas de substructions. « Oh ! mon Dieu ! si, monsieur, m'a-t-elle répondu. Même il n'y en a que trop. Ce sont des fondations épaisses et tellement solides, que nous avons grand'peine à les arracher pour faciliter le passage de la charrue ! » — Une croix de fer avait été placée tout auprès ; peut-être marquait-elle l'emplacement du sanctuaire. Elle a été depuis longtemps enlevée, et j'ai trouvé son socle tout dégradé, presque à moitié brisé au milieu de tiges de seigle sous les épis duquel elle était enfouie. Le lieu de la

sépulture du vieux guerrier est, assure-t-on, marqué par un tumulus vers Castillon, tumulus dans lequel on aurait découvert, il y a quelques années, un éperon et une épée; d'autres le placent sous un autre tertre plus près du lieu où s'élevait la chapelle et qui est à peu près méconnaissable, ayant été bouleversé de fond en comble. On aurait découvert dans la Dordogne, au commencement de ce siècle, l'épée et partie de l'armure de Talbot. La première portant, gravés sur sa lame, ces mots en mauvais latin :

*Ego sum Talboti pro vincere inimicos meos.*

Qu'est devenue cette arme précieuse qui, certainement, a dû être payée chèrement au pêcheur qui l'a retirée du fond de l'eau? Je l'ignore et ne serais pas étonné d'apprendre que, rachetée par un Anglais, elle est à Londres à présent.

L'indifférence accusée par cet état de chose est déplorable. Il est du devoir de la France, du devoir surtout du Périgord et du Bordelais, de rappeler par un signe visible et permanent, en ce glorieux champ clos, qu'ici fut remporté l'une de nos grandes victoires nationales; celle peut-être dont les conséquences ont été les plus heureuses et les plus complètes, terminant par un coup de foudre un combat acharné et séculaire pendant lequel d'effroyables désastres, souvent répétés, n'avaient pu faire courber la tête à notre héroïque nation. Je voudrais que l'emplacement, auparavant occupé par la chapelle rasée, fut acheté à son propriétaire actuel, entouré d'une grille simple et sévère et que, au milieu de cette enceinte, s'élevât une colonne portant une courte inscription.

racontant en deux mots les faits accomplis en cet endroit.  
Celle-ci par exemple :

*Le 14 juillet 1453*  
*fut livrée dans cette plaine*  
*la bataille de Lamothe-Montravel,*  
*en Périgord,*  
*connue dans l'histoire sous le nom de bataille de Castillon.*  
*Ici périt Talbot,*  
*et avec lui la fortune de l'Angleterre.*  
*Glorieuse et éclatante victoire*  
*des Français.*  
*Expulsion complète des Anglais de la Guyenne.*  
*Fin de la guerre de cent ans.*

Ce petit trophée ne coûterait pas une grosse somme et ferait honneur à notre pays. Pourquoi les deux départements de la Dordogne et de la Gironde ne s'entendraient-ils pas pour contribuer à frais communs à son érection et à sa garde ? Je me permets d'appeler sur ce point leur attention. Je souhaiterais aussi vivement que celui de la Dordogne, seul cette fois, en fit, mais dans des proportions moindres, élever un semblable dans la vallée du Manoire, entre Boulazac et le Lieu-Dieu, pour conserver la mémoire du combat trop inconnu de trente-neuf habitants de Périgueux contre autant de guerriers Anglais et dont nos compatriotes revinrent vainqueurs. Par le temps de tiédeur patriotique, de triste découragement qui s'empare des esprits, il est bon, il est salutaire, de faire pour ainsi dire parler l'histoire sur place et de rapeler au cœur de ceux qui l'oublient, qui désespèrent trop facilement, comment, avec du courage, de la

résolution, de la persévérance, on secoue les chaînes de l'étranger. Nous avons vu comment le léopard anglais a été expulsé du sol français; apprenons à nos enfants, en leur montrant les lieux où se signalèrent leurs prédécesseurs, en leur redisant les exploits de ceux-ci, à ne pas redouter l'aigle germanique, à savoir la braver, à ne jamais se reposer tant qu'elle tiendra sous sa serre un fragment, si minime qu'il soit, de la rive gauche du Rhin (1).

Autour de nous, en m'éloignant, je remarque de beaux froments, des essais de plantations de choux fourragers fort bien réussis, ce qui devrait engager les cultivateurs de la commune à multiplier cette crucifère. Il ya toujours manque de prairies naturelles et artificielles, et les rouleaux compresseurs que j'aperçois par ci, par là, me semblent un peu trop primitifs. Le seigle, à mon avis, tient encore trop de place dans l'assolement local. On le produit pour sa paille, qui est triée, puis vendue pour faire des liens, après quoi les oignons lui succèdent; ceux-ci sont disposés par planches de cinq pieds de large dans les grands fonds sujets aux débordements de l'hiver et engraisés par le limon de la rivière, ce qui me fait songer à la production égyptienne de ces bulbes, croissant à souhait grâce aux inondations du Nil. Et voilà comment, dans le sud-ouest de la France, l'histoire biblique se représente parfois à la mémoire de celui qui contemple quelques ares de légumes croissant dans des conditions identiques, mais sur

(1) Cette plaine de Coly, commune de Lamothe-Montravel, aurait en outre été le théâtre de deux importants faits d'armes à des époques antérieures. C'est là, dit-on, que les Vasco-Aquitains, sous les ordres de Renaud, furent vaincus par l'armée franque de Charles le Chauve après une lutte terrible; c'est encore là, d'après la légende, qu'Eudes, duc d'Aquitaine, fut battu par les Sarrasins, commandés par Abdérame, qui coururent de là à Périgueux, et qu'il contribua, peu après, glorieusement à anéantir à la grande journée de Poitiers.

une moindre échelle que dans la terre des Pharaons. Pour en revenir au seigle, que je ne voudrais pas voir en telle quantité sur les bords de la Dordogne, on assure qu'il n'en est semé, au moins ici, que dans des terrains sablonneux où le froment ne peut venir. Je le veux bien ; mais si ces terrains étaient fumés et chaulés convenablement, la céréale par excellence y pousserait à merveille, et ce serait un avantage et un progrès.

Du théâtre d'un triomphe militaire je passai presque sans transition au théâtre d'un brillant triomphe vinicole. A Lamothe-Montravel est, en effet, l'exploitation rendue célèbre par la culture de vignes de notre si regretté, si dévoué collègue M. Marcon, dont les succès incouïs, fruit de longs travaux dirigés par la réflexion, l'étude et l'observation, ont eu de si légitimes, de si grands retentissements dans le monde des viticulteurs. Sa veuve me reçut, avec une affabilité pleine de grâce. Je n'avais pourtant jamais encore eu l'honneur de lui être présenté, ou même de la rencontrer ; mais celui qu'elle pleurait avait bien voulu m'honorer de son amitié, de ses correspondances suivies, et elle me connaissait ainsi d'une manière assurément beaucoup trop flatteuse pour moi. Elle a dû être bien surprise en me voyant, et reconnaître combien la bonté si grande de son mari avait doré ma nullité. J'en suis encore tout confus lorsque j'y songe. Elle même voulut m'accompagner dans les chais remarquables dus à l'éminent viticulteur. J'y vis l'installation modèle qu'on lui doit et qu'il nous a si bien décrite. Au rez-de-chaussée sont de vastes foudres de la capacité chacun de 76 barriques et servant à renfermer la vendange, de préférence aux cuves closes hermétiquement, employées ailleurs. Une grue fait arriver dans d'énormes comportes les raisins apportés de la vigne et qui, au moyen d'un chemin de fer placé au premier étage et muni de wagonnets et de plaques tournantes, sont conduits vers les ouvertures d'où ils sont versés par un large entonnoir dans les vaisseaux vinaires situés au-dessous. On n'égrappe

ni ne foule. Deux hommes suffisent pour le service de la grue, et deux autres dans le chai, peuvent à l'aise encuver la vendange recueillie par 80 ouvriers. La fermentation achevée, l'on écoule directement le vin dans les barriques, puis un homme entre dans le foudre et en extrait la rape, dont il est ensuite tiré parti suivant l'habitude. Dans le bâtiment tel qu'il est aujourd'hui, l'on peut, bien qu'il soit demeuré pour le moment inachevé, faire cuver à la fois plus de 200 barriques de vendange.

La vigne a été, de la part de M. Marcon, l'objet d'une constante sollicitude pendant grand nombre d'années. Il a, dans les traités spéciaux les plus réputés<sup>l'étranger</sup>, dans les conversations et correspondances avec des praticiens et théoriciens éminents, étudié, discuté les principes de la théorie et les notions les plus diverses la concernant. Propriétaire à St-Emilion, il a, dans ce vignoble réputé, vu pratiquer, et pratiqué, des préceptes importants et observé leurs effets : il y a vu dans les coteaux dénudés et formés d'un calcaire grossier, creuser des fossés qu'on remplissait de terre et de fumier apporté à dos d'hommes, vases d'un nouveau genre, où l'arbrisseau prospère et donne des produits excellents ; il a visité les plantations des *palus* de la Gironde ; il a interrogé celles des Landes, des bords de la mer, des Pyrénées, du Languedoc, du Dauphiné, de la Bourgogne, de l'Espagne même et il est resté convaincu :

D'abord qu'il importe, pour empêcher la ravine, dans les pentes très déclives, de ménager des rigoles presque horizontales se dirigeant vers des réservoirs de 1 m. 80, à 2 m. de superficie où les terres entraînées se déposeront et où on les reprendra. Un drain souterrain d'un calibre suffisant sera placé dans la tranchée pour envoyer les eaux vers une prairie. Ce drain sera posé, pour éviter les engorgements, à 0 m. 80 au-dessus du sol du réservoir.

Secondement, que le vignoble à planter doit être nivelé

dans le sens de la plus grande pente et débarrassé par un drainage, préférable aux fossés ouverts, de toutes les eaux stagnantes qui pourraient s'y rencontrer.

Troisièmement, que le choix des cépages dépend du climat, du sol, de son exposition et du genre de produits que l'on veut obtenir ; qu'en règle générale on doit, à moins de conditions et d'aptitudes exceptionnelles du sol, préférer les cépages rouges aux cépages blancs ; que les plants doivent être pris dans les vignobles du voisinage, triés non parmi les plus gros bois, mais parmi les plus mûrs, d'une longueur moyenne d'un mètre et dont les yeux sont le plus à fruit. Chaque cépage sera choisi selon la nature du terrain et chaque pièce ne contiendra qu'une seule variété, ce qui permettra de tailler avec plus de sûreté, de faire tous les travaux et de ramasser la vendange en temps opportun. Il est bon de viser plutôt à la qualité qu'à la quantité ; l'on doit se souvenir en outre que les espèces fines, réputées peu productives, donnent beaucoup lorsqu'elles sont taillées à long bois. Deux ou trois d'entre elles doivent suffire pour peupler convenablement un vignoble.

Quatrièmement, que les ceps doivent autant que possible être placés du nord au sud ; que n'importe quelle soit l'orientation, les lignes seront dirigées dans la plus grande pente du sol quand elle atteint 3 et 4 %.

M. Marcon se prononce pour l'espacement des rangs de vignes à 2 m. 25 centimètres. Les lignes seront aussi longues que possible, parce qu'alors la culture par les animaux est plus prompte. Tous les 500 mètres on les coupera par des allées transversales de quatre mètres de largeur, creusées à 15 centimètres de profondeur et gazonnées, afin que les eaux de pluies les suivent et y déposent les terres qu'elles entraînent avec elles. Il conseille d'apporter le plus grand soin au choix des barbats ou des boutures pour la plantation. Les premiers doivent avoir deux ans, les seconds être tous de la

même variété, provenant de ceps fertiles, ayant bien produit dans l'année. Les plants seront pris à l'extrémité des sarments, atteignant au plus un mètre de longueur et bien aoutés. Notre regretté confrère semble préférer pour la plantation la méthode des vigneron du Baujolais qui se servent de boutures de 25 centimètres de long, les enfoncent à fleur de terre, piétinent fortement le sol autour et couvrent l'extrémité du plant d'une poignée de sable ou de terreau. La surface du sol sera parfaitement nette et meuble.

Pour travailler la vigne, l'habile viticulteur se servait du trisoc de M. de Carayon-Latour, après l'avoir modifié dans quelques détails et l'avoir consolidé surtout. Il donnait les premières façons avec les trois versoirs, plus tard n'en laissait qu'un et en utilisait les deux autres comme extirpateurs, par fois même il en ajoutait un quatrième pour augmenter le travail. Il passait la herse à quatre jeux qui, d'un seul coup, ameublissait une joëlle de 2 m. 25 de large. Les cultures profondes lui paraissant nuisibles il ne dépassait jamais, au maximum, 10 centimètres. Il préférait de beaucoup le sécateur à la serpette pour la taille de la vigne.

La conduite de celle-ci, qu'il avait, après de longs essais, définitivement adoptée, était celle de M. Cazenave, de La Réole, sur trois rangs de fil de fer et dont voici les principes : Placer sur chaque cep un cordon unilatéral attaché à un fil de fer horizontal, puis conserver sur ce cordon un certain nombre de branches équidistantes, taillées à long bois et accompagnées à leur base, autant que possible, d'une branche à bois, ou de remplacement, taillée à court bois. Les branches à fruit, ou hastes, sont attachées par leurs extrémités à un second fil de fer tendu horizontalement à 37 centimètres du premier. Le nombre de ces branches réservées est proportionnel à la vigueur du cep qui les fournit, mais ordinairement il est de six. M. Marcon avait apporté à cette méthode les perfectionnements suivants : trouvant les empâtements de 30 à

35 centimètres trop rapprochés, il avait cru devoir porter leur distance à 37 centimètres l'une de l'autre, ce qui lui donnait régulièrement six hastes. Il a fait accrocher celles-ci perpendiculairement au troisième fil de fer, ce qui les fait pousser en palmettes sans confusion et les vrilles, s'enroulant sur le fil supérieur, aident à la vigne à soutenir le poids de la vendange. Les hastes ont été, vu la vigueur des jets, poussés à 95 centimètres et plus. Le pinçage, le rognage, l'effeuillage étaient régulièrement et intelligemment pratiqués. On veillait attentivement à la distribution des engrais et des amendements.

C'est cette manière de cultiver, mise pratiquement en lumière à l'Exposition universelle de 1867, qui valut, à notre compatriote et collègue, le grand prix d'honneur pour la viticulture lors de cette grande et importante solennité. C'est également ce qui fit décerner à l'honorable travailleur, qui déjà retirait de ses vignes, ainsi traitées, 80 hectolitres à l'hectare, c'est-à-dire plus de 35 barriques de vin, vendues 60 francs la pièce, soit un produit brut dépassant 2,100 fr., une médaille d'or grand module, lors du concours régional tenu en 1872 à Bergerac.

Dès 1869, bien que tout ne fut pas terminé dans ses travaux vinicoles, il s'en fallait même de beaucoup, M. Marcon obtenait d'une propriété de 47 hectares, laquelle ne donnait pas auparavant plus de 4,000 fr. par an de revenu total, 704 barriques, soit, au prix indiqué plus haut pour chacune d'elles, une somme de 42,240 francs ! Un seul hectare de vignes à cordons est arrivé à produire l'énorme quantité de 217 hectolitres, ou plus de 95 barriques ! valant 5,700 francs, prix qui dépasserait aujourd'hui 10,000 francs !

Le fils de M. Marcon est un disciple décidé de son père et suit résolument la marche qui a conduit à d'aussi remarquables résultats. Toutes ses vignes sont à cordons, travaillées au trisoc, avec lequel il n'est nécessaire de ne donner que deux labours ; puis, suivant les terrains, la herse passe une ou plu-

sieurs fois. Enfin lorsque les herbes commencent à paraître après ces travaux, on les coupe à la houe. Le produit est toujours élevé; malheureusement l'implacable phylloxéra travaille lui aussi, et travaille bien. A son approche les plantations qui allaient couvrir toute la propriété, moins l'espace nécessaire aux prairies destinées à l'alimentation de bœufs de travail, se sont arrêtées, et M. Marcon fils cultive en attendant du blé, de l'avoine et des pommes de terre, mais sans en retirer grand profit. Il n'entretient, en fait d'animaux de ferme, que les bêtes à cornes indispensables pour le labourage. Il a déjà dû sacrifier une portion de ses magnifiques lignes vinifères et prévoit qu'il lui faudra de rechef en faire arracher beaucoup d'autres. Mais plein d'une foi robuste en l'avenir des cépages américains, il attend d'eux le salut de son vignoble, et à mesure qu'une rangée meurt il la fait remplacer par des plants arrivant du Nouveau-Monde et qu'il considère comme la seule planche de salut des viticulteurs. J'en ai vu quelques carrés assez bien réussis. Avant peu, l'on n'en trouvera plus d'autres dans cette belle propriété! Qu'en résultera-t-il? ceux qui vivront verront. Puisse le zèle du nouveau propriétaire être dignement récompensé!

Je tiens de sa complaisance d'intéressants détails sur l'agriculture de Castillon à Lamothe-Montravel, et y compris cette dernière commune. On s'y attache particulièrement à la production du froment, de l'oignon, du maïs et de la pomme de terre. Le seigle n'y serait semé que dans les terrains médiocres, comme me l'écrit M. Ducarpe que j'ai déjà cité, et ne servirait presque qu'à être fauché en vert. Je trouve pourtant, et persiste à le dire, qu'il y en a trop et qu'avec plus de fourrages, de bétail, de fumier et de chaulage on pourrait, en grande partie, le remplacer avantageusement par le froment. Ce dernier, qui n'est cultivé que dans la plaine, revient tous les deux ans sur le même sol où il est suivi, la moisson faite, par le maïs, l'oignon, la pomme

de terre et, nous l'avons vu, par trop peu de farouch (trèfle incarnat). Cet assolement pourrait et devrait être amélioré. La culture de l'oignon tend à décroître depuis les désastres éprouvés par la vigne. On remarque, en effet, que sa valeur sur les marchés est en raison exacte de la plus ou moins grande quantité de raisin. On le rencontre surtout disséminé dans une foule de parcelles peu considérables ; il est rare d'en voir un champ entier. Il appartient exclusivement à la variété rouge et plate. On en plante en moyenne 62,500 pieds par hectare donnant un produit brut de 2,500 fr., dont 1,400 fr. sont à défalquer pour fumures, labourages et autres frais. Reste 1,100 fr. nets au propriétaire. On ne voit plus de plantations de tabac à Lamothe-Montravel. Les habiles procédés des agents de la régie et de la culture y ont tué cette poule aux œufs d'or. Il y a peu de fruits, pas de ruches, presque pas de racires et plantes potagères. L'agriculture proprement dite reste à peu près stationnaire. Cependant, les charrues en fer remplacent petit à petit les antiques araires en bois. On y rencontre aussi les machines à battre, les trieurs et les égre-noirs à maïs. La propriété se trouvant très divisée, ces divers engins appartiennent à des entrepreneurs qui les louent à raison de tant par hectolitre obtenu. M. Marcon seul irrigue ses prairies. Les autres ne le font pas faute d'eau. Ne pourrait-on pas en prendre dans la Dordogne qui coule tout près ? Peut-être faudrait-il en ce moment bien des démarches pour en obtenir la permission de l'Etat. Le rendement en foin et regain par hectare est de 6,000 kilogrammes environ. On suppose celui du maïs à 20 hectolitres et celui du seigle et du froment à 25 hectolitres pour chacun de ces grains.

Le bétail n'abonde pas, la contrée ne possédant guère que celui nécessaire pour les travaux des champs. Les vaches garonnaises sont généralement employées ; elles labourent et, de plus, donnent de jolis bénéfices en lait et en veaux. A Lamothe-Montravel, on trouve un assez grand nombre de va-

ches normandes ; leur lait se vend à Castillon et sert également à la consommation locale, ainsi qu'à l'élevage des veaux qui sont vendus à l'âge de trois ou quatre mois. Les rares moutons que l'on aperçoit sur quelques points appartiennent à des bouchers qui les font pacager en attendant l'abattage. Pas beaucoup de porcs non plus. Chaque ménage en engraisse un pour les besoins de sa maison ; il en est de même pour la volaille. Les coteaux sont maintenant presque déboisés. On achète le combustible végétal à quelque distance. Il coûte assez cher.

En un mot, le paysan consacre tous ses soins à peu près à l'oignon, au froment quelque peu, et surtout à la vigne et, fâcheusement, néglige presque tout le reste pour cette dernière, qui couvre encore de vastes espaces, mais est de plus en plus phylloxérée. Dans quelques années, on ne fera plus assez de vin pour les besoins de la contrée ! Et alors que deviendront les pauvres cultivateurs qui ne s'enrichissaient que par lui, ne pensaient qu'à lui ! Si les cépages américains venaient à échouer, on se trouverait en présence d'une ruine complète. Autrefois, on plantait la vigne en tous sens à un mètre de distance entre les ceps et on la travaillait à la pioche. Les nouveaux vignobles établis dans la plaine ont des souches moins rapprochées, ce qui permet d'employer les animaux à leur culture. Tous les pieds y sont échalassés. Le cépage dominant est le malbec (grosse cote rouge, noir de Pressacq), viennent ensuite le muscat et la grappu. Tous les trois se trouvent indistinctement sur les coteaux et dans les vallées. On a dans ces derniers temps introduit les pressoirs perfectionnés ; c'est le seul changement notable survenu dans la préparation du vin. Avant le phylloxéra, l'hectare, dans des conditions ordinaires, donnait 23 hectolitres. Cette année, le rendement a été presque nul. L'oidium et le phylloxéra réunis l'ont presque annihilé. Le prix n'a pas augmenté en proportion du mal. En ce moment, le vin rouge vaut 50 fr.

l'hectolitre logé. La production du vin blanc est insignifiante et il n'y a pas, pour elle, de cours établis.

C'est à Castillon que le commerce de tout ce territoire est presque entièrement concentré. Ses principaux aliments sont le blé, le maïs, les pommes de terre et les oignons. Les exportations ont lieu principalement par le chemin de fer; les transports par la navigation ont beaucoup fléchi. Point d'usines ni de fabriques. Les moulins même sont rares. On a recours à ceux que mettent en mouvement la Lidoire et surtout l'Isle à une assez grande distance. La mairie de Lamothe-Montravel occupe l'emplacement et les restes d'un fort très ancien. On a trouvé près de ces ruines une statuette romaine. La tour de Montravel, qui s'élève à quelque distance du chef-lieu de la commune, a été souvent attaquée par les catholiques et les protestants. Ces derniers sont nombreux dans la contrée; ils y forment le quart de la population.

M. Marcon fils veut bien m'accompagner un instant. Nous gagnons ensemble les coteaux. Nous voyons des prairies naturelles et d'assez belles moissons. Les vignes dénotent par leur physionomie souffreteuse le mal caché qui les dévore. Les diverses récoltes secondaires paraissent en bon état. Nous rencontrons des fontaines dont la présence à une hauteur aussi considérable au-dessus de la plaine est d'une grande ressource pour le cultivateur. Les noyers rangés en lignes ne paraissent pas très chargés de fruits.

Du sommet, avant lequel M. Marcon m'a dit adieu, l'on découvre St-Michel-Bonnefare, maintenant plus connu sous le nom de St-Michel-Montaigne, et à côté de ce petit village le célèbre château du philosophe périgourdin, édifice auquel on parvient en suivant une avenue gracieuse et passant devant l'église du bourg, restaurée par les soins des familles Magne et Thirion-Montauban. On entre, laissant à droite la fameuse tour de la Librairie, et l'on se trouve dans une grande cour dont un des côtés est formé par les anciennes cons-

tructions en parties détruites, de même que celles du Nord et du Sud. Le reste du château est moderne, à l'exception de quelques fragments de murs et de fenêtres. Les appartements en sont beaux et décorés avec goût. Ceux qu'occupait M. Magne contiennent foule de gravures représentant différents sites et monuments de Périgueux, sa ville natale, témoignage parlant de l'attachement profond qu'il portait à celle-ci. A l'ouest, une magnifique terrasse domine la vallée de la Lidoire, et de ce point, le regard parcourt un vaste horizon, embrassant dans son cercle quatorze communes appartenant aux départements de la Dordogne et de la Gironde.

J'ai visité la portion sud de l'ancien édifice. En bas est la chapelle voutée, tellement sombre qu'on n'y peut rien distinguer d'abord en venant du grand jour. Montaigne y assistait aux offices du haut d'une sorte de niche à laquelle il parvenait de sa chambre par un escalier resserré dans un couloir étroit. Sa chambre simple et carrelée, n'offre rien de remarquable, non plus que son cabinet. Un modeste petit propriétaire de nos jours ne se contenterait pas de ce qui paraissait splendide à un noble seigneur d'alors. Plus haut est la bibliothèque que l'illustre écrivain appelait *sa Librairie*. Elle aussi est simplement carrelée, blanchie à la chaux, sans plafon. Sur les solives et les poutres qui la dominent, Montaigne a gravé de sa main, en gros caractères, et en trois langues différentes, une foule de sentences qu'on a recueillies avec soin et publiées dans divers ouvrages récents. Le dessin en est ferme, correct, net et on ne peut plus lisible. Quelques unes de ces inscriptions sont pourtant restées ébauchées. Probablement la maladie qui devait emporter leur auteur, l'aura surpris dans son travail, et ne lui aura pas permis de les compléter. Son fauteuil est près de là, dans une encoignure. De ce meuble historique dans lequel rêvait un puissant génie, un enrichi de nos jours ne voudrait pas dans le moindre

réduit de sa demeure. Il le reléguerait sans doute au fin fond d'un grenier, s'il ne connaissait de réputation l'ancien possesseur. Au nord, reliée à celle-ci par une suite de bâtiments à restaurer, existait une autre tour dont il paraît que les pierres ont servi à fabriquer de la chaux. On projette d'en relever une semblable sur ses ruines.

Je suis sorti de ces restes vénérables en traversant un petit jardin auquel on a conservé l'ordonnance que lui avait donnée l'auteur des *Essais*. J'en ai mentalement remercié le propriétaire. Cet enclos maraîcher renfermait de très belles plantes potagères, entre-autres des petits pois, les plus beaux que j'ai rencontrés ce printemps. Tout auprès est une charmille admirable et un jardin anglais très bien réussi. Dans les pentes voisines M. Magne avait fait établir de grandes plantations de vignes pour lesquelles notre Société lui a décerné, dans le temps, une médaille d'argent. Elles sont presque annihilées par le phylloxéra, une seule exceptée, qui conserve encore une certaine vigueur.

La propriété contient 430 hectares, dont 4 bâtis ou en jardin ; 138 en terres labourables ; 41 en vignes ; 55 en prairies naturelles ; 14 en prairies artificielles ; 178 en taillis, bois et bruyères. Elle s'étend sur les communes de St-Michel, Montcarret et Monpeyrroux. Elle est divisée en 14 métairies et donne en moyenne, semences déduites, de 12 à 13 hectolitres à l'hectare. On y récolte annuellement 125,500 kil. de foin de prés naturels et 42,000 kil. de foin de prairies artificielles, soit en tout 167,500 kilos de fourrage sec. Aux 866 hectolitres de froment, il faut ajouter 120 hectolitres d'avoine, 50 de seigle et 150 de maïs en grain. Le tabac n'est encore planté que sur un hectare, rapportant 1,800 fr. de produit brut moyen par an. Le rendement des fruits peut être évalué à 150 hectolitres, dont 5 de pruneaux, à raison de 40 fr. l'un.

On n'emploie ni n'engraisse de bœufs sur cette terre. On y compte 84 vaches de travail, 138 porcs, point de moutons.

Au château, il y a 10 chevaux. La volaille répandue dans les domaines compte 450 têtes et vaut 570 fr.

Sur ~~des~~<sup>des</sup> 41 hectares, la vigne, avant l'invasion du phylloxéra, donnait 500 barriques, soit 125 tonneaux bordelais, ou 27 hectolitres 1/2 à l'hectare de vin de bonne qualité. Depuis 1878, cette quantité n'a plus été que de 93 barriques ; elle est presque nulle aujourd'hui. On voit quelle perte énorme Montaigne a éprouvé, comme tout le pays voisin, par suite de l'invasion du fléau.

Sur le plateau mouvementé que je traverse maintenant, la terre paraît moins bonne qu'auparavant. On y voit néanmoins quelques veines d'où jaillit une végétation remarquable. Nous apercevons nombre de villages parmi lesquels mon cocher m'en indique un qui, dit-il, est St-Vivien, résidence de notre collègue M. Deauriac, le viticulteur triomphant presque toujours d'une manière éclatante dans nos concours. Au loin apparaissent aussi Villefranche-de-Lonchapt et St-Méard-de-Gurçon, que je verrai de plus près avant de rentrer à Périgueux. Nous laissons de côté un moulin à vent démonté, comme presque tous les autres sur ces collines, et descendons vers Moncaret, au clocher court, épais et peu solide en apparence. On y a fait quelques réparations mais insuffisantes. Le cimetière touche l'église que l'on dit curieuse. (1). Mon-

(1) Voici d'après une lettre de M. Grellet-Balguerie, lettre dont il a été donné lecture dans une séance de la *Société archéologique et historique du Périgord*, des détails que l'on ne verra pas sans intérêt, sur l'église de Moncaret :

Cette église priorale dont l'origine remonte au x<sup>e</sup> ou xi<sup>e</sup> siècle, a été construite sur l'emplacement d'une *villa romaine*. Partout, sous le cimetière, sous le lavoir contigu, sous la route, et à l'angle d'un cimetière privé, de l'autre côté de celle-ci, on rencontre des fragments de mosaïque, à 1<sup>m</sup> 50 ou 2 mètres. Il y avait là, sans doute, un *castrum*. Le nom de *fort* est donné à un lieu à l'est de l'église où l'on ne voit plus que des rochers. Il y a aussi

caret est une paroisse catholique, et en même temps le chef-lieu d'un consistoire protestant dont la circonscription s'étend au loin. Nous retrouvons la plaine, et après avoir touché Tête-Noire, où est la station, arrivons au Maret, chez M. St-Avit-Duvignaud l'éminent agriculteur. Son élégante maison est précédée d'une belle garenne de chênes et accostée, sur la gauche, d'un jardin anglais, plein d'arbres verts et dans lequel foisonnent les lapins. Au-delà de cette gracieuse retraite s'étend un grand vignoble, conduit suivant la méthode Marccon modérée. Il est riche en promesses. Puisse-t-il les tenir, car les vins de M. Duvignaud sont excellents. Les luzernières sont très belles et leur propriétaire compte on augmenter de

le *Fort-Souet* ou Saül au N.-O. de l'église et N.-O. des ruines du *château de Montravel*, dont il n'existe plus qu'un pan de mur très élevé, perché sur la hauteur. C'est le *Monsrevelus* des XII, XIII et XIV<sup>e</sup> siècles. Moncaret a pour étymologie, d'après moi, *Mons quadratus*, Mont ou Fort carré, ou construit en petites pierres carrées, ou petit appareil. C'est peut-être le château de *Beauquarré* des légendes et des poèmes de chevalerie.

• C'est surtout par son clocher et par le côté nord que l'église de Moncaret est remarquable, comme par le style de son architecture intérieure. Le clocher a servi de fortification. Il paraît remonter au XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècle. Deux carreaux bas-relief l'ornent à droite et à gauche, à moitié de sa hauteur. L'un représente Adam et Eve auprès de l'arbre du Bien et du Mal, autour duquel s'enroule le serpent tentateur. L'autre représente St-Pierre et St-Paul. L'église se composait d'une nef qu'on a diminuée d'un tiers sur la façade. L'abside est du plus pur style roman du XI<sup>e</sup> siècle ; il y a d'abord de chaque côté, deux grandes colonnes à chapiteaux curieusement historiés en pierre, et dont l'un représente Daniel dans la fosse aux lions. Les quatre colonnes entre lesquelles s'ouvrent les trois baies de tradition ont de beaux chapiteaux corinthiens et composites en marbre : deux animaux rampent au sommet. On a trouvé dans le cimetière des fragments de colonnes et de chapiteaux en marbre de même style. Un est encastré dans la façade d'une maison voisine, au-dessus de la porte d'entrée. M. le curé de Moncaret, M. Emmanuel Balbacid, conserve dans son jardin des fragments de chapiteaux semblables. Le prieuré de Moncaret remonte au X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècle. »

beaucoup l'étendue, ce qui sera d'un bon exemple. Au moyen de quelques fontaines et d'un tout petit ruisseau, deux magnifiques pièces d'eau remplies de poissons ont été créées avec pleine réussite. Non loin est la grange que l'éleveur émérite a bien voulu me montrer. A l'extérieur elle frappe tout d'abord par une décoration aussi rare que remarquable. A première vue l'on se croirait en présence d'une grande mosaïque régulière formée de carrés ou losanges de couleur bleue, ornés d'arabesques d'or. Cet ensemble est produit tout simplement par les plaques d'honneur gagnées aux grands concours et constatant officiellement les succès considérables remportés par le propriétaire pour ses bestiaux dans ces brillantes luttes, régionales, nationales et universelles. On n'en compte pas moins de cinquante-deux ! Cette succession de trophées [disposés artistiquement est un véritable arc de triomphe agricole réellement peu commun. Et l'on n'est pas surpris du tout du nombre des victoires obtenues lorsque l'on pénètre dans la grange et que l'on y voit les magnifiques bêtes à cornes de races garonnaise et d'Ayr qui ont valu tant de palmes au lauréat, et de plus, à l'avant-dernière Exposition universelle à Paris un objet d'art spécial, premier prix pour les animaux de l'espèce bovine. A l'intérieur le bâtiment est bien disposé pour recevoir une quantité considérable de fourrages et abriter les charrettes chargées. M. Duvignaud vient de dédoubler son domaine de la plaine et d'en confier une importante portion à un métayer. J'aurais voulu pouvoir visiter ses cultures, mais le temps me manquait et, de plus, mon hôte était sous l'empire d'une préoccupation bien légitime. M<sup>me</sup> Duvignaud était fort souffrante ; il n'osait pas s'éloigner. Etant seul de sa famille avec elle, ses enfants se trouvant partis dans le moment, il craignait que les soins ne lui fissent défaut en son absence. Hélas ! il n'avait que trop raison d'être inquiet sur l'issue du mal qui tourmentait sa compagne si méritante, si digne de lui. Peu de mois en effet s'étaient écoulés depuis mon passage lorsqu'il a eu

le malheur de la perdre. Sa vive affliction a été partagée par tous. Nous nous entretenimes de la situation agricole de la contrée; j'appris avec regret, que l'épidémie régnante dévastait bien des vignobles des coteaux, et n'épargnait pas ceux que mon interlocuteur possède dans une commune voisine. Il m'a dit que dans la plaine les produits sont à peu près les mêmes que vers Castillon et Lamothe-Montravel, à l'exception de plus de fourrages, de moins de seigle qui, dans ses environs, n'est cultivé que pour servir à la confection de liens de gerbes, et d'une quantité plus considérable de maïs que l'on obtient en grand et dont la paille, de bonne qualité, recherchée pour la literie, expédiée même au loin, se vend sur place de 5 fr. à 5 fr. 50 les 50 kilogrammes et coûte de transport par chemin de fer, également aux 50 kilogrammes, 1 fr. 80 rendue en gare de Périgueux. J'espérais obtenir de M. Duvignaud d'autres détails intéressants par écrit, mais le malheur de famille qui a fondu sur lui, n'a pas permis qu'il les rédigeât, comme je le souhaitais et comme il en avait le dessein (1).

La nuit arrivait quand je le quittai, ce qui m'empêcha, malheureusement, d'aller faire cette fois, connaissance avec Vélines, le chef-lieu du canton, et avec St-Antoine-de-Breuil. A huit heures un quart, parti 17 minutes auparavant de la gare ds Moncaret, je pénétrais de nouveau dans le département de la Gironde, par la pointe que fait dans le nôtre le territoire de Ste-Foy-la-Grande, et j'allais demander asile à l'*Hôtel des Messageries*, de cette ville.

Fort gracieuse, très gentille, située sur la rive gauche de la Dordogne, Ste-Foy *La Grande* a 3,700 habitants. L'on pourrait même dire 5,000, car la commune du Port-Ste-Foy, qui en compte 1,300, située de l'autre côté de la rivière, et

(1) M. St-Avit-Duvignaud a reçu la croix d'honneur pour ses mérites agricoles. C'est un acte de justice auquel on ne peut qu'applaudir.

appartenant au Périgord, en fait réellement partie ; et peut, à bon droit, être considérée comme son complément naturel. Mais en ce moment je ne m'occupe que de sa fraction girondine à présent, après avoir, avant la révolution de la fin du siècle dernier dépendu de la sénéchaussée de l'Agenais, et précédemment de notre territoire périgourdin, dans lequel, elle et la plus considérable partie de son ressort de juge de paix, sont comme enclavés. Cette situation, au point de jonction de trois des principales sections du gouvernement de la Guienne, lui a valu, toujours, une importance relative considérable et de jouer à chaque époque un rôle actif dans les guerres qui ont désolé le pays. Sainte-Foy, que Christine de Pisan appelait « une grande ville », fut prise par les Anglais pendant la guerre de cent ans. Elle leur fut enlevée par Du Guesclin et le duc d'Anjou, retomba peu de temps après en leur pouvoir, fut assiégée par les milices de Bergerac en 1424 et redevint définitivement française en 1453 après la bataille de La Mothe-Montravel, autrement dit de Castillon. Elle fut enlevée pendant les guerres de religion par les protestants, en 1562, au mois de décembre, après l'avoir été un mois auparavant par un capitaine catholique de l'armée de Montluc. Ce chef nommé Razac, fut pris et mis à mort par les vainqueurs, avec quatre-vingt de ses soldats. Se révoltant sans cesse, après même la promulgation de l'édit de Nantes, elle fut obligée de se rendre en 1622 à Louis XIII, qui y rétablit le culte romain. Elle embrassa le parti du prince de Condé pendant les troubles de la Fronde. C'est, pour le plan, une véritable bastide anglaise. Ses rues sont bien alignées mais il y a peu de belles maisons et l'on y en compte trop de vieilles en bois. Elle est à peu près entourée de jolies promenades plantées d'arbres. Sa halle est affreuse. L'abattoir est assez bien disposé et de bonne architecture. Il y a rareté de places remarquables. Sur l'une de ces dernières, entourée de maisons avec arcades à plein-cintre, on voit la mairie, de bonne mine, un peu lourde

cependant. L'église paroissiale est un vaisseau gothique, vaste, élégant, à trois nefs avec de belles verrières. Elle a été bâtie par M<sup>sr</sup> de Langalerie, archevêque d'Auch, et originaire de Ste-Foy. Sa flèche hardie est une des plus remarquables du Sud-Ouest de la France. La croix qui surmonte le clocher est une croix archiépiscopale, c'est-à-dire à doubles bras, sans doute pour perpétuer le souvenir de la générosité du prélat. On compte à Ste-Foy deux temples protestants, dont un *libre*. Le nombre des personnes de la commune appartenant à ces deux fractions de la Réforme, orthodoxe ou libéraux, est de 1,500 environ, soit d'un peu moins de moitié du chiffre total des habitants.

La ville possède un hôpital auquel est annexé un pensionnat de demoiselles confié aux sœurs de Nevers. L'instruction, du reste, y est fort répandue : on y voit une école primaire tenue par les Frères de la Doctrine chrétienne, fort bien dirigée, parfaitement administrée et où viennent étudier les enfants de la commune et du Port-Ste-Foy. Un orphelinat de jeunes filles y a été fondé en 1866, par M. l'abbé Rabion, curé de la paroisse, qui l'a établi de ses deniers. Cette institution charitable est en pleine prospérité, grâce aux travaux de couture que plusieurs familles y font exécuter par les enfants de l'asile. On y trouve encore deux pensions laïques dont une mixte, un collège catholique confié à des prêtres diocésains et où cent jeunes gens environ sont instruits avec soin et succès. Les protestants comptent également un collège mais moins important. Ils ont en outre deux pensionnats de jeunes filles qui jouissent d'une réputation très étendue et très méritée. Il y vient des élèves de toutes les parties de la France et beaucoup d'Angleterre. Un journal hebdomadaire paraît depuis quelque temps à Ste-Foy. La population, je le répète, a le goût de l'étude et il est, dit-on, peu de jeunes personnes qui n'y aspirent, comme preuve de savoir, à l'obtention du brevet simple ou supérieur.

Le commerce est actif dans ce centre où l'émulation est partout. Il consiste surtout en vins, grains, provisions et objets divers, en gros ou détail. Les magasins y sont bien fournis. J'entrai dans une de ces boutiques, souvent pleines de chalands, et où je voulais faire quelques petites emplettes. Sur le seuil au dehors je trouvai le capitaine Fracasse. Il était entouré d'un cercle de curieux aux quels il débitait gravement le récit de ses hauts faits. Tout le monde, à l'en croire, le redoutait. S'il marchait, à son aspect ceux qui n'étaient pas de son avis se prosternaient; s'il parlait on était foudroyé par son éloquence; s'il chantait ou jouait de quelque instrument, le bruit de sa voix ou le son de son cor plus puissant que celui d'Obéron, entraînait les masses et aurait suffi, suivant lui, à renverser ou édifier des murailles, à sa volonté. Ces innocentes rodomontades paraissent amuser beaucoup les auditeurs, et les braves ne manquent pas. Les Gascons sont et seront toujours gascons, ce qui ne les empêche pas d'être très vaillants en réalité. J'ai pu juger par moi-même que les approvisionnements ne manquent nullement à Ste-Foy chez les vendeurs et y sont de bonne qualité.

Les marchés aux bestiaux, qui se tiennent chaque samedi, sont réputés pour leur importance considérable. Il y a beaucoup de mouvement à la gare, mais il y en a peu sur la rivière où je n'ai vu qu'un seul bateau de transport. Il est vrai que la navigation a grand besoin d'être améliorée sur la Dordogne, comme ailleurs, et peut-être plus qu'ailleurs. Après avoir fait le tour de l'agglomération urbaine, vu de jolis jardins, une belle plaine et considéré deux moulins à vent qui fonctionnent quelquefois sur les hauteurs voisines, je suis rentré à l'hôtel pour prendre quelque chose et reboucler ma valise. J'ai eu le plaisir d'y voir arriver M. Lédrier, frère de notre honorable collègue de ce nom, à la Société d'agriculture, avec lequel je me suis entendu pour l'excursion du soir. Puis j'ai traversé la Dordogne sur un pont suspendu, la seule

voie de communication existant avec la rive droite. Ce pont est à péage depuis cinquante ans et a 49 ans encore à demeurer en cet état, aux termes des traités passés dans le temps avec son constructeur.

Au débouché de cette œuvre d'art flottant au gré du vent et tremblante sous les pas de celui qui la foule, je me suis retrouvé dans mon département au Port-Ste-Foy, gros bourg, complément naturel de la ville, mais chef-lieu d'une commune distincte en Périgord et dépendant du canton de La Force. Plus encore qu'à Ste-Foy-La-Grande, la population y est divisée en catholiques et protestants qui y sont en nombre égal. Pour le moment je ne fais que passer rapidement en voiture pour me rendre plus à l'Est. Je reviendrai dans quelques heures.

La route court le long de la Dordogne, au milieu de bonnes cultures ; on y voit une verdoyante bordure de mûriers blancs, puis le paysage devient un peu plus sévère. Le coteau se rapproche de la rivière, se creusant en conque aux parois souvent détrempées par les pluies et minées par des sources souterraines, qui menaient le chemin à l'eau. Pour obvier à cet état de choses désastreux on a construit le magnifique viaduc des Mignons qui amis ordre à ces fantaisies d'enlèvement. L'ingénieur auquel on s'était adressé d'abord avait déclaré qu'il était impossible d'arrêter le mal. Son successeur, M. Andral entreprit d'y remédier et a parfaitement réussi. Nos savants agents de l'Etat, se défient trop d'eux-mêmes ; il faut bien se garder de les croire quand ils disent ne pouvoir conduire un ouvrage de manière à parfaitement atteindre le but désiré. C'est ce dont il faut rester persuadé et ne pas prendre au pied de la lettre le mot : Impossible, qu'ils écrivent et prononcent par trop vite, doutant d'eux-mêmes plus que de raison. Les fondations ont été faites en régie et encastrées dans le tuf solide. Elles ont coûté 55,000 francs. La dépense totale s'est élevée à 148,000 francs, sur lesquels 80,000 ont été fournis par le

gouvernement, grâce à M. Magne, alors ministre des travaux publics, cette voie étant indispensable pour le halage des bateaux. La longueur de l'ouvrage entre les culées est de 365 mètres mesurés sur l'axe ; le nombre des arches est de trente en plein cintre, et de 10 mètres d'ouverture chacune. Cet important travail a été exécuté par suite du zèle et de la persévérance de M. de Monplaisir, notre collègue à la Société d'agriculture et qui, maire à l'époque où l'œuvre fut entreprise, ne cessa de lutter pour sa continuation et son achèvement, ainsi que contre les craintes de l'ingénieur et contre la ville de Ste-Foy-La-Grande qui s'opposait à cette création parce qu'elle ouvrait un débouché à la rive droite de la Dordogne contrairement à ses intérêts.

M. de Monplaisir, auquel on doit cette amélioration importante, et beaucoup d'autres, est chevalier de la légion d'honneur, distinction cent fois justifiée. Ce vénérable vieillard, doyen de notre Conseil général, auquel il appartient depuis un demi-siècle, et qui consacre au bien du pays tout ce qu'il a de force, conserve encore à l'âge de plus de 80 ans toute sa lucidité, toute sa promptitude d'esprit et de cœur et se trouve toujours à la tête d'œuvres importantes. L'un des anciens du consistoire protestant de Moncaret, il est tolérant et bon pour tous et dès qu'une chose est utile il ne lui marchandé ni protection, ni secours, à quelque culte religieux qu'appartienne son auteur ou son directeur. Comme je passais, il m'aperçut et se hâta de venir me rejoindre pour m'engager à m'arrêter un instant chez lui, ce que je promis avec empressement de faire au retour. Le Fleix dont il a longtemps été le premier magistrat municipal, m'apparut bientôt sur notre droite. C'est une commune importante et riche. Son territoire se compose de fonds de diverses natures, mais généralement de qualité satisfaisante. Les habitants étant laborieux et bons cultivateurs presque tous, les produits agricoles y prospèrent à souhait. Autrefois les coteaux étaient couverts de vignobles

qui donnaient des vins blancs et rouges des plus appréciés par le commerce et les consommateurs. Maintenant que le phylloxéra les fait disparaître on cherche à les remplacer par le tabac qui réussit bien et fournit annuellement à peu près 40,000 francs aux planteurs du territoire municipal. On y recueille beaucoup de fruits excellents qu'on expédie tant à Paris qu'en Angleterre. La seule industrie locale est la fabrication de tuiles et de chaux d'un mérite supérieur.

Fleix, nom de la commune, est un mot dérivé du latin *fleuus*, courbe. Il indique très parfaitement le coude prononcé que décrit la Dordogne en cet endroit. Le chef-lieu, vu de la route, à quelque distance de laquelle il est sur le bord de la rivière, paraît assez grand ; il y a foule de croix, chaque carre-four semble en avoir au moins une. C'est un endroit peuplé depuis fort longtemps, et sur les curiosités et l'histoire intéressante duquel M. l'abbé Pécou, curé de la paroisse, a bien voulu me fournir une notice dans laquelle j'ai puisé nombre de renseignements précieux. L'époque gallo-romaine a laissé son empreinte dans le pays où l'on retrouve, restes de ces temps reculés, un tumulus placé au sommet du coteau de l'Ermitage et dominant toute la plaine de la Dordogne. M. le directeur de la colonie de Port-Ste-Foy, auquel il appartient, l'a fait explorer très habilement. On y a découvert un foyer d'incinération, <sup>soit</sup> recouvert d'une couche d'humus noir-foncé, très gluant, ayant cinq pieds de rayon et un pied d'épaisseur, contenant quantité de débris d'os, de fragments de poterie et de fer, le tout calciné. Ce dépôt est recouvert par une masse de moëllons et de terre meuble. Un petit mur, situé du côté du nord, soutient la partie inférieure de cette calotte artificielle. C'était sans doute le lieu de sépulture de quelque chef de haut rang. Au-dessous, sur le flanc de la colline, est une grotte creusée de main d'homme, en forme de passage voûté. Son inclinaison est rapide et paraît s'enfoncer profondément dans le roc. C'est un *cluzeaud* sans doute. Sur le versant nord de

ce même tertre, dans la propriété de M. Dupuy, est [un espace de terrain duquel on a, dans ces dernières années, extrait de nombreuses urnes funéraires avec beaucoup de silex et de haches celtiques. Les tuiles romaines se montrent fréquemment sur divers points ; il est probable que des fabriques de ces produits existaient aux environs. De l'époque postérieure on a découvert, auprès de la même hauteur, un cippe funéraire qui a fait plus tard partie du cabinet de M. de Mourcin et sur lequel on a retrouvé l'épithaphe de Saffarius évêque de Périgueux, qui vivait en 590 et que l'on croit être venu mourir au Fleix dans un couvent d'hommes dont il ne reste plus le moindre vestige. Le seul point qui le rappelle est un lieu nommé le Champ-des-Moines. M. de Gourgues mentionne l'existence d'un ancien monastère dont les Chartes de Cadouin désignent ainsi les religieux : *Fratres de tribus rivis juxta Le Fleix*, « les Frères des trois ruisseaux près Le Fleix. » Il y a trois petits ruisseaux en effet qui se jettent dans la Dordogne à proximité du bourg.

L'église a été restaurée il y a une vingtaine d'années. Elle n'offrait rien de notable, c'était plutôt une chapelle en forme de croix latine, de style roman très simple. Elle paraît être d'une haute antiquité. Dans le cimetière qui l'entoure on a découvert plusieurs cercueils en pierre, remontant généralement à l'époque romaine. La paroisse occupait, d'après le Père Dupuy, le 26<sup>e</sup> rang parmi les 56 prieurés du Périgord. Il y avait un château-fort où Henri III, Catherine de Médicis et Henri IV logèrent successivement pendant les guerres de Religion ; il n'en reste plus qu'un pavillon transformé en temple protestant. Après la prise de Cahors par Henri de Navarre un traité avantageux aux réformés y fut signé entre ce prince et le duc d'Anjou.

Le Fleix compte 1440 habitants répartis sur 1805 hectares ; c'est 80 au kilomètre carré. Il possède un bureau de recettes de la poste aux lettres.

Montons maintenant. La côte est dure au milieu d'un pli de la montagne où la route nous exhibe tour à tour, d'abord des vignes phylloxérées, puis des bois. Enfin, presque en haut nous tournons, nous engageant dans une allée d'acacias qui doit être au printemps agréable à voir, avec ses panaches de fleurs dont l'odeur enivrante donne la migraine. Nous arrivons à une ébauche de vastes constructions. Deux religieuses viennent à notre avance et m'annoncent que M. le directeur de l'Orphelinat agricole-professionnel de Cadillac est visible et m'accueillera probablement d'une manière favorable. Elles me font pénétrer dans le principal bâtiment ; et, dans un salon, je trouve effectivement M. l'abbé Leroux conversant avec une personne qui porte à l'établissement un visible intérêt. Le couvert est mis, comme je l'ai remarqué, dans une salle voisine que je viens de traverser, et je ne voudrais pas abuser des moments de mon hôte. Celui-ci se lève à mon approche et s'informe du sujet de ma visite ; je me nomme, me recommande de l'avis que M. de Montplaisir a dû donner de ma venue et demande à voir la maison et ses dépendances. M. l'abbé Leroux qui ne m'a jamais rencontré, qui, par conséquent, n'est pas obligé de m'en croire, se met cependant à ma disposition et me conduit sur une terrasse nivelée qui vient d'être convertie en jardin potager, de très bonne apparence déjà. De ce point nous gagnons une pente creusée en cœnque ouverte. Des apports de terre, des terrassements y ont eu lieu ; des tertres y ont été rasés ; nombre de vieilles souches ont été enlevées et tout a été mis habilement en culture. On y admire notamment deux grandes planches de petits pois de toute beauté. Les talus ont été gazonnés, et bordés de beaux arbres d'agrément. Je félicite sincèrement M. Leroux de ces heureux débuts ; bientôt la glace est entièrement rompue entre nous. Nous continuons notre tournée. Voici le bétail : quatre bœufs garonnais, trois vaches laitières, dont deux bretonnes et une gâtinaise, un cheval. Un hangar très vaste, élégant même,

a été construit pour abriter le matériel agricole ; une halle de fond, parallèle à celle qui existe déjà ne tardera pas à prendre place à côté de celle-ci. Des caves ont été installées d'une manière bien comprise ; il en est de même d'une cuisine des mieux disposées ; des décharges en pleine voie d'exécution vont y être ajoutées et sont commencées déjà. Des appartements complets pour les sœurs sont au-dessus de ces constructions et y attenant. Une classe, à laquelle une seconde doit être ajoutée, s'ouvre non loin, pourvue de cartes nombreuses et d'un tableau pour l'explication des leçons. La chapelle a été formée de deux pièces réunies et agencées avec beaucoup de goût. Elle est éclairée par le haut, grave, sérieuse ; et réellement on ne pouvait tirer mieux parti d'un semblable local ; la difficulté a été si bien vaincue qu'il faut en être instruit pour s'en apercevoir. Un peu plus loin sont des ateliers de tailleurs et de cordonniers, plus une boulangerie, où les jeunes apprentis reçoivent l'instruction professionnelle pour trois métiers différents, suivant leurs aptitudes. Ils sont partagés en divisions et ont à leur tête, outre le directeur, trois professeurs, dont un maître de discipline qui pour se dévouer à l'œuvre a quitté un emploi lucratif au ministère des finances. Trois religieuses sont chargées du soin du matériel et des jeunes enfants. Ceux-ci, au moment de ma visite, étaient au nombre de vingt-trois. M. le directeur les a fait mettre en ligne et m'en a fait passer la revue ; tous étaient propres et avaient l'air heureux. J'ai serré de bien bon cœur la main de leurs maîtres si méritants, qui se consacrent avec tant d'abnégation au bien être moral et à l'éducation de ces pauvres délaissés, qui leur devront de devenir des hommes honnêtes et laborieux.

L'établissement compte à peine une année de date et déjà le nombre des enfants recueillis auxquels il donne le vivre, le couvert et l'éducation a presque doublé ; il n'était en effet que de 14 lorsque, en juin 1879, s'ouvrit pour de pauvres petits vaguant dans les rues de Paris, cet asile ou ces infortunés,

arrachés à la misère arrivèrent sous la conduite de deux professeurs, d'autant de religieuses et du vaillant prêtre quittant la grande ville pour entreprendre une œuvre toute remplie de travaux et de difficultés. M. et M<sup>me</sup> de La Bardé avaient, cédant à un sentiment de charité profonde, donné leur propriété de Cadillac, en la commune du Fleix, à M. l'abbé Roussel, le vaillant protecteur de l'enfance abandonnée, pour y fonder un orphelinat agricole. L'infatigable disciple de Celui qui aimait à voir les petits enfants venir à lui, qui recommandait à ceux qui le suivaient de les laisser approcher de sa personne, le vénérable ecclésiastique auquel on doit la création du refuge modéré d'Auteuil, auquel l'académie rendant un légitime hommage a décerné l'un de ses prix Monthyon, avait accepté ; puis trouvant un digne coadjuteur, avait confié cette petite troupe à M. l'abbé Leroux, en lui disant : « Allez et faites le bien ! »

La recommandation, comme il fallait naturellement s'y attendre, a été littéralement suivie. Tout était à organiser ; ni bâtiments en bon état, ni terres en cultures fructueuses et rationnellement conduites. Tout manquait. Il a fallu pourvoir à tout. On l'a fait sans hésitation. La maison réparée, refondue pour ainsi dire, les champs défoncés, nivelés, semés, plantés, de bon bétail, de bons instruments introduits, le régime bien entendu, l'éducation agricole heureusement commencée, celle de divers états entreprise, poursuivie, sans cesse améliorée, voilà ce que j'ai vu. Voilà ce qui m'a donné foi dans l'avenir de cette œuvre si grandement utile, conduite avec une persévérance et une entente bien rares, et je me suis retiré sous le charme, imprégné pour ainsi dire d'un profond sentiment d'admiration (1).

(1) Au moment où j'extrait, après deux ans de séjour dans mon secrétariat, les notes qui me rappellent cette intéressante excursion, je reçois des nouvelles récentes de ce complément rural d'Auteuil et je leur donne aussi-ôt place à la suite de celles que j'ai recueillies moi-même et qui viennent de

Il y a bien des années que l'on réclamait, pour notre département, le bienfait d'un orphelinat agricole. Nous l'avons dans de bonnes conditions, sous les auspices d'un homme vénéré de tous, que seconde un auxiliaire hors ligne. Les enfants qui le peuplent, reçoivent sur notre sol, en vue du Bordelais, une instruction solide; tirés de la misère par une commisération chrétienne, au prix de sacrifices qu'on ne saurait trop louer, ils sont appelés à nous fournir des ouvriers tout à la fois honnêtes, capables et donés de connaissances variées. Lui venir en

passer sous les yeux de nos collègues de la Société. J'apprends que la maison refaite, consolidée, distribuée suivant les besoins de sa destination nouvelle, a été augmentée d'une aile, que les hangars sont terminés, que les cours empierrées, ont été bordées de caniveaux, recevant les eaux pluviales et les emmagasinant, comme un trésor, dans un profond réservoir, que le jardin potager, maintenant en plein rapport, suffit désormais aux besoins de la petite tribu; que 40 hectares de vignes phylloxérées, sont l'objet de soins attentifs; que les plantations d'arbres fruitiers s'augmentent. Tout le monde travaille, tout le monde met la main à l'œuvre, directeur en tête.

Mais malheureusement tout n'est pas encore fini. Les frais annuels s'élèvent à 20,000 francs; et qu'ont été les recettes! C'est à peine si deux ou trois des enfants assistés, sur 25 présents en ce moment, (48 ont été reçus depuis la fondation), paient une légère pension de 20, ou même de 16 fr. par mois. Tout le reste est élevé, logé, habillé, nourri gratuitement; et la propriété qui donnait autrefois 400 barriques de vin, ce qui eut constitué pour l'orphelinat une excellente recette n'en a fourni cette année, grâce au phylloxéra, que vingt! lesquelles, avec 750 kilogrammes de pruneaux et les légumes du jardin, ont constitué tout son revenu!

C'est une bien lourde charge qui s'impose au zèle de M. l'abbé Roussel, que celle de soutenir, outre son œuvre principale d'Auteuil, celle de Cadillac du Fleix, et comment pourra-t-il y suffire? Nos secours lui sont évidemment nécessaires pour maintenir cet établissement à la porte de la Gironde et sur les appartenances de la Dordogne, qui doivent en retirer, en retirent déjà des fruits excellents. Que chacun donc, suivant la mesure de ses forces, vienne en aide à cette institution et envoie son obole dans l'intérêt du pays, dans le sien propre, à M. l'abbé Leroux, directeur de l'orphelinat du Fleix.

aide est notre devoir, n'y manquons pas. Envoyons lui de plus un contingent d'orphelins du Périgord arrachés par nous à l'abandon. Nous aurons bien mérité de notre contrée. Je crois donc devoir faire connaître les conditions d'admission dans cet asile. Elles peuvent aider plus d'un noble cœur à rendre un véritable service à l'infortune et au pays. Les voici :

1<sup>o</sup> L'enfant présenté doit être ; orphelin de père, ou de mère ; avoir au moins dix ans ; être exempt d'infirmités et de maladies contagieuses ; produire son acte de naissance et de baptême, un certificat de bonne conduite signé par le curé, un certificat de bonne santé et de vaccination récente signé par un médecin.

2<sup>o</sup> Le père, la mère ou le tuteur, s'engage par contrat à laisser l'enfant à l'orphelinat jusqu'à l'âge de dix-huit ans, ou, s'il l'en retire avant ce terme, à payer une indemnité de trois cents francs, à moins de circonstances graves et agréées par le directeur de l'établissement.

3<sup>o</sup> Le prix de la pension est de 20 francs par mois, payable, par trimestre et d'avance, plus 50 francs d'installation, exigibles le jour même de l'entrée.

4<sup>o</sup> Le trousseau réglementaire comprend : 6 chemises, 6 mouchoirs, 6 paires de bas ou chaussettes, 2 paires de souliers, un costume propre, des vêtements de travail et une paire de sabots.

5<sup>o</sup> Le règlement de la maison n'autorise ni vacances, ni sorties, en dehors des promenades qui se font en commun le dimanche sous la surveillance d'un maître.

Toutes les demandes doivent être adressées à M. le directeur de l'Orphelinat agricole du Fleix (Dordogne).

Ainsi l'on peut, à peu de frais assurer l'instruction, l'éducation et ouvrir un avenir honorable à de pauvres enfants sans ressources. Qui ne serait heureux de le faire, de contribuer avec une générosité facile au bien public ?

En descendant du tertre où la charité, suivant son habi-

tude, opère des merveilles, je me suis rendu chez M. de Monplaisir qui m'attendait avec un de ses cousins M. de Madailhan. Il m'a fait accepter de partager son déjeuner et j'ai pu me convaincre de l'excellence de ses vins qui lui ont valu plusieurs fois des récompenses à nos concours départementaux. Nous avons ensuite visité le chaix où rien n'entre de médiocre, et dont rien ne sort qui ne soit digne d'éloges. Mon amphitrion m'a parlé de ses diverses cultures, particulièrement de celle de ses vignes mentionnées par M. Lusseau dans son rapport sur les excursions œnologiques dont l'avait chargé notre association et qui furent malheureusement supprimées trop tôt, par raison d'économie mal comprise, avant qu'on eut pu en retirer le bénéfice attendu pour l'Ampélographie du département. Je ne me suis arrêté dans cette demeure hospitalière que trop peu d'instant. J'y reviendrai, peut-être, pour voir et décrire tous les bons procédés agricoles que l'on y met en usage. Parler des autres serait trop long.

A Cadillac, du Fleix, je venais de voir un orphelinat catholique des meilleurs ; aux Bardoulets, dans la commune du Port-Ste-Foy, j'allais visiter un pénitencier et un refuge de préservation protestants très importants, dirigés avec une incontestable habileté. Au moment où j'arrivai les jeunes détenus, sous la conduite de leurs surveillants, se mettaient en route tambour battant et drapeau déployé, pour aller faire une promenade aux environs. Ils marchaient en bon ordre et l'on voyait qu'une discipline régulière régnait parmi eux. Je fus très poliment reçu par M. le pasteur Rey, directeur de la maison de correction, qui me présenta à M<sup>me</sup> Rey, femme d'un extérieur distingué, d'une physionomie agréable et à laquelle les enfants paraissent sincèrement attachés, par suite des soins qu'elle leur prodigue et qui, adoucissant leurs mœurs rudes, purifient les penchants pervers de ces larrons en herbe, déjà fort habiles à faire le mal. M. Rey me montra l'établissement dont le système général se rapproche de celui de Jom-

melières, quand à l'installation des jeunes prisonniers. A l'entrée l'on remarque un oratoire protestant. Le réfectoire est beau, les dortoirs sont parfaitement tenus. Le jardin est joli. L'on y voit des plans de vignes américaines, la plupart en bordures, paraissant très vigoureux et qui sont l'objet de soins nombreux et d'études suivies.

Cette colonie date de 1842. Elle a dès à présent 38 ans de date. Elle fut l'un des premiers produits de ce mouvement de réforme pénitentiaire dont les promoteurs furent MM. de Tocqueville, de Metz, les comtes Duchâtel, d'Argout et de Gasparin. Elle a été fondée par des hommes qui avaient secondé M. de Metz dans l'établissement de Mettray, cette maison modèle, et qui voulaient pourvoir à l'éducation correctionnelle des jeunes délinquans appartenant aux églises protestantes de France. Parmi eux citons en première ligne MM. l'amiral Verhuel, de Gasparin père et fils, Delessert, Jean André.

Les colons sont partagés en trois divisions appelées *ici familles*, selon l'âge et la taille. Un corps de sous-officiers, pris parmi les meilleurs des internés, aide les chefs dans le commandement. Le travail et la conduite des jeunes détenus sont appréciés chaque jour dans des notes particulières sur chacun d'eux. Une classification morale élève les enfants successivement jusqu'à la classe d'élite et la libération anticipée. Les peines sont : la réprimande, les mauvais points, le pain sec, le piquet et la cellule.

Chaque *famille*, ou division, a son autonomie, son logement, son préau, son dortoir. Les colons font quatre repas par jour ; ils ont de la soupe au dîner, de la viande trois fois par semaine et de la boisson mélangée d'eau et de vin à chaque repas. Le prix de pension payé par l'Etat est journalièrement de 0 fr. 75 par tête de détenu. Plusieurs colons sont placés directement à l'établissement par leurs parents à prix réduit par charité. Il y a classe tous les jours ; les petits en ont quatre heures

res et les grands-deux. Un instituteur est attaché à la maison ; il enseigne l'histoire sainte en classe. L'instruction religieuse se donne à tous une fois par semaine ; ceux qui doivent faire leur première communion en ont de plus deux heures, également par semaine. L'instruction professionnelle permet à l'enfant de gagner sa vie en quittant le pénitencier. Les agriculteurs y passent, par un roulement régulier, aux divers travaux de leur industrie. Les ateliers sédentaires forment des tailleurs, menuisiers, maçons et autres ouvriers. Au moment des grands travaux de la campagne, fenaison, récolte des fruits, vendanges et autres, tous les détenus sont employés à les exécuter. On leur apprend aussi la gymnastique, et tous les dimanches matin les exercices militaires sous la direction d'un sergent-instructeur de la garnison de Bergerac. On ne peut qu'être satisfait du résultat de l'éducation donnée, puisque lorsque dans les pénitenciers de l'Etat les récidives s'élèvent à 21 %, et à 14 % dans les asiles privés, elles ne dépassent pas 2 % dans celui de Port-Ste-Foy. Le chiffre des jeunes détenus est en ce moment de 116 ; il suit une marche progressive, indice d'une criminalité juvénile qui va grandissant, triste symptôme de l'état moral de notre société ! Le gouvernement n'accorde pas, en sus des 75 c. journaliers par enfant, de subvention supplémentaire annuelle, à l'établissement d'une manière régulière, mais quelquefois il fait, à titre gracieux, don d'une somme de secours dont l'importance du reste, n'est jamais considérable.

Le personnel employé dans la colonie se compose : du directeur-aumônier, d'un instituteur, d'un chef de culture, de huit surveillants ou chefs d'ateliers, d'une lingère, d'une cuisinière, d'une porchère et d'une domestique.

Les bâtiments se partagent en trois catégories : 1<sup>o</sup> la ferme et ses dépendances (granges, parcs, greniers, hangars, etc.) ; — 2<sup>o</sup> les constructions spéciales de la colonie, telles que : dortoirs, réfectoires, préaux, ateliers, classes, chapelle ; — 3<sup>o</sup> le logement du personnel, directeur et employés avec leurs

familles. — Ces bâtiments sont suffisants, et en bon état, surtout depuis la construction d'un quartier préventif dont il va être question tout à l'heure, et qui est connu sous le nom d'*Asile-maternel*. Ils ont des sucursales convenablement installées sur divers points du domaine de la colonie. Ce domaine est d'une contenance de soixante hectares en plusieurs lots, dont un, de 4 à 5 hectares, entoure la maison. On y cultive : la vigne, les céréales, maïs compris, les fourrages, les arbres fruitiers, les pommes de terre, le tabac et différents autres produits. Le vignoble est à peu près anéanti par le phylloxéra. Cette plantation qui en 1874 avait donné 300 barriques de vin n'en a plus fourni que 15 l'année dernière ! Le genre de culture est celui du pays, l'abondance des bras ne rendant pas nécessaire l'emploi des machines : cependant pour la fabrication du vin on a des fouloirs et des pressoirs mécaniques. On fait également usage de la vanneuse, et l'on moissonne à l'aide de la faux. C'est pour la première fois cette année que le tabac est planté sur le domaine. J'en ai vu de fort belles couches sur lesquelles on fondait beaucoup d'espoir. Les cépages américains résistants, dont j'ai parlé plus haut, y ont été introduits depuis quelque temps et donnent des produits.

On entretient des bêtes à cornes et à laine, des chevaux, des ânes et des animaux de basse-cour. On compte en ce moment dans les étables et volières, seize bœufs ou vaches, une trentaine de porcs, un nombre considérable de têtes de volailles. Toute cette population animale est gardée, conduite et soignée par les jeunes détenus, sous la direction des surveillants ; les races du pays sont seules appelées à fournir son contingent. Le produit en est affecté aux besoins de la colonie.

A ces renseignements que je tiens de l'obligeance parfaite de M. Rey, je dois en ajouter, pour compléter cette monographie, quelques autres que j'extrais, soit de deux brochures qu'a bien voulu m'envoyer M. le directeur, soit d'une lettre particulière d'un de nos collègues auquel j'avais demandé de

me fournir diverses petites notes pour achever le tableau de cette œuvre importante. D'abord en ce qui concerne le régime de l'institution :

Quand un enfant a donné de sérieuses garanties d'amendement et qu'il possède une éducation primaire, professionnelle et religieuse à peu près suffisante, il est rendu aux conditions normales de la vie, sans attendre qu'il ait épuisé sa sentence. Ceux qui ont des familles régulières, honnêtes, ce qui est rare, leur sont remis. Les autres sont engagés dans l'armée ou dans la marine, placés en service ou en apprentissage, chez des particuliers. Le nombre de ceux qui bénéficient de cette libération anticipée est considérable.

Au point de vue de l'enseignement, les colons sont partagés en trois catégories. La première, celle des grands, comprend les deux premières divisions ; la seconde, celle des petits ; la troisième est formée de ceux dont l'intelligence est mal venue, retardée ou atrophiée. Elle demande une méthode ou plutôt un dévouement spécial. La bibliothèque compte 600 volumes ; ses lecteurs ont de plus à leur disposition celles du directeur, de l'instituteur et des enfants de M. le pasteur Rey. Presque tous sont abonnés à de petites publications religieuses illustrées. Ils sont autorisés, selon leurs aptitudes, ou leurs ressources, à acheter quelques livres scientifiques et possèdent, en outre, ceux qui leur sont envoyés par leurs familles ou donnés en récompense à la distribution des prix. Toutes les correspondances des détenus passent sous les yeux du directeur. Les enfants sont soumis à un système d'influence religieuse qui, sans s'étaler, exerce sur eux une action continue. Les faits de rébellion, d'outrages, de refus de travail sont excessivement peu nombreux. Autant vaut dire inconnus. Les punitions graves s'exécutent sans la moindre résistance et sont fort rares d'ailleurs.

Un système de récompenses est organisé au point de vue de l'intérêt bien entendu. Le *pécule* y tient une place impor-

tante. Une partie forme le pécule disponible, fixé à trois francs et sur lequel sont imputées les dépenses autorisées ; la seconde constitue le pécule de réserve destiné à être mis à la caisse d'épargne au profit du colon, dès que cette réserve aura pour son possesseur atteint la somme de dix francs. Les enfants abandonnent le dixième de leurs bénéfices bruts pour entretenir une masse de secours qui fournit à chaque nouvel arrivant une somme de deux francs, et sur laquelle sont votés par les jeunes détenus eux-mêmes, sous réserve de l'approbation du directeur, des allocations à d'anciens colons malheureux, aux institutions de bienfaisance du pays et à de grandes institutions religieuses.

Sous le rapport de la conduite, les colons sont divisés en huit classes. La huitième est celle des enfants qui n'ont fait aucun progrès moral et ont perdu les bons points qui leur avaient été attribués à leur entrée. La septième est celle où on les place à leur arrivée ; après le temps d'épreuves, il leur est individuellement accordé 366 bons points. La sixième est celle où ils entrent après avoir gagné 366 bons points dans la septième, et ainsi de suite. Les bons points n'ont une valeur en argent qu'à partir de la cinquième classe.

A son arrivée, le colon est mis à l'étude. Avant d'être incorporé dans la *famille* et soumis à la classification morale, il est hors cadre et ne gagne rien. Seulement il a reçu de la caisse de secours un carnet et une somme de 2 fr. pour ses menues dépenses. La durée du temps de l'épreuve varie selon son âge ou sa valeur morale. Arrivé dans la septième classe, chaque soir le compte moral de sa journée est réglé par le directeur en présence de tout le personnel. L'enfant reçoit une note d'après sa conduite et son travail. La proportion des notes répond à une proportion de bons ou de mauvais points ; les premiers ont une valeur en argent, les mauvais sont retranchés des bons et la valeur du reste est portée en compte sur le carnet du détenu. Du même coup s'inscrivent

les autres recettes et les dépenses. On laisse 3 fr. en pécule disponible, le reste est versé à celui de réserve, et lorsque ce dernier atteint 10 fr. on porte à la caisse d'épargne cette somme pour l'élève récompensé. La valeur des bons points varie suivant la division à laquelle appartiennent ceux qui les ont gagnés. Ils sont la principale source des recettes des colons, mais non la seule. Il faut y joindre les plus values à ceux qui ont le mieux conservé leurs effets, les gratifications exceptionnelles, les suppléments de solde pour quelques gradés, les prix du travail, les récompenses distribuées par la Société de patronage. Les dépenses consistent : 1<sup>o</sup> dans la retenue du dixième pour le fonds de Charité; 2<sup>o</sup> la moins-value d'effets ou leur dégradation; 3<sup>o</sup> les affranchissements et abonnements à de petites revues illustrées; 4<sup>o</sup> l'achat de menus objets, tels que couteaux, livres et autres articles à bas prix. Quand le colon quitte la maison son carnet est réglé et parafé par le directeur. La somme nécessaire à son voyage, ou à ses premiers besoins, est prélevée, et son livret de caisse d'épargne est transmis au trésorier de la Société de patronage. Celui-ci, suivant le cas, le garde ou l'envoie au patron du jeune libéré. Le trésorier a besoin d'avoir à sa portée un livret, soit pour y faire inscrire les récompenses accordées chaque année, à ceux dont la conduite est irréprochable, soit pour ajouter 5 % au taux payé par la caisse d'épargne, sur les versements faits dans l'année, soit exceptionnellement, et après délibération du Conseil, pour prélever une certaine somme au profit de l'élève ou de sa famille.

La Société de patronage a été autorisée par le préfet de la Dordogne le 17 août 1876. Elle est administrée par un comité nommé pour deux ans en assemblée générale et renouvelé par moitié chaque année. Le préfet du département et le président du conseil d'administration de la Colonie en sont présidents d'honneur. Elle a son siège dans l'établissement. Elle tient chaque année, au pénitencier, une séance publique où elle

rend compte de sa gestion morale et financière. Dès qu'un libéré quitte la colonie, le comité lui assigne un patron dans l'endroit de sa résidence, protecteur qui devient son intermédiaire près ce bureau. Le patronage est obligatoire pour les libérés provisoires, il est facultatif pour les libérés définitifs. En cas de chômage ou de maladie, les libérés qui sont dans le pays retrouvent à l'asile les soins et le refuge dont ils ont besoin; ceux qui sont éloignés sont secourus par les soins du patron. La Société se charge des frais d'enrôlement sous les drapeaux et fournit de temps en temps de légers subsides à ses patronnés militaires; elle paie aussi des frais d'apprentissage et d'outils. Chaque année, à l'occasion du jour de l'an, elle envoie à chacun, par l'entremise de son patron, un petit souvenir. Pour stimuler l'esprit d'économie et les qualités dont il est l'origine, elle ajoute un intérêt de 5 % au taux payé par la caisse d'épargne pour toutes les sommes versées dans l'année. Elle adresse chaque printemps, à chaque patron, un questionnaire confidentiel au sujet des patronnés et, suivant les renseignements reçus, distribue des récompenses à ces derniers. Elle fait tenir directement un petit cadeau de 5 fr. à chacun des soldats ou marins qu'elle patronne et dont la conduite est satisfaisante. Désireuse d'établir dès la colonie un lien affectueux avec ses futurs patronnés, elle répartit chaque année, une somme de 75 francs entre les gradés. Afin de prévenir la versatilité et l'envie d'un changement, elle a décidé de fonder des prix de persévérance en faveur des jeunes libérés qui seront restés le plus longtemps dans la même place ou le même emploi. Ses dépenses vont s'augmenter par l'installation, à côté de l'œuvre répressive, de l'œuvre préventive.

L'*Asile maternel*, où se donne l'éducation préventive, est le complément de la Colonie. Les bâtiments qui lui sont destinés sont à peu près achevés. Ils s'élèvent dans un site gracieux dominant la vallée de la Dordogne. Trente enfants peuvent y être admis et trouveront sous ce toit, un foyer, et pour les

soigner et les instruire une femme, une mère. Dans cet établissement *préventif*, tout enfant vicieux, *n'ayant pas subi de jugement*, peut être admis aux conditions suivantes :

Etre âgé de moins de seize ans ; fournir : *a* ou la pension entière qui est de 300 francs, ou tout au moins, en cas de ressources insuffisantes de la part de la famille, la demi-pension qui est de 150 francs, *b* un trousseau de 80 fr. payés au moment de l'entrée de l'enfant, pour le temps qu'il restera dans la colonie. On devra, de plus, adresser au Conseil d'administration à Paris, une demande d'admission accompagnée de l'engagement, dûment légalisé, de payer la pension par trimestre et d'avance tout le temps que le directeur jugera nécessaire de garder l'enfant confié par sa famille, ou son tuteur, à ses soins. Il y sera joint un certificat du médecin attestant que l'enfant n'est atteint d'aucune affection contagieuse, ni d'aucune maladie qui l'empêche de travailler et qu'il a été vacciné. Les frais de voyage, d'aller et de retour, sont à la charge des parents ou protecteurs.

Fondée sur une petite propriété de 4 hectares, la Colonie a successivement acquis 23 autres hectares, composant ainsi une exploitation de 27 hectares dont 20 en vignes, le reste en terres labourables et jardins. Cette étendue était loin d'être suffisante ; aussi les enfants allaient-ils travailler dans les vignes des propriétaires voisins, ce qui rapportait de 6,000 à 8,000 francs à la maison. Mais, on l'a vu, le phylloxéra a tout détruit et, dès lors, les ressources faisaient absolument défaut. Par bonheur une forte réserve de fonds, dont disposait le conseil d'administration, et des offrandes généreuses, ont permis d'acheter une propriété voisine, celle de Fauga, d'une étendue de 33 hectares en plaine et en coteau. La plus grande partie des frais est soldée grâce à ces ressources. La munificence des corréligionnaires des fondateurs de l'entreprise achèvera de couvrir les dépenses occasionnées par cette acquisition. C'est sur le nouveau domaine que la pépinière départemen-

tale de vignes américaines, dite pépinière de Ste-Foy, va être établie sur deux hectares  $1/2$  du meilleur terrain sous la direction de M. G. Foëx, professeur à l'école d'agriculture de Montpellier et connu pour ses travaux sur les vignes de France et d'Amérique.

On voit ce que les protestants font, sans hésiter, et avec zèle pour soutenir et développer leur œuvre en faveur de la jeunesse de leur religion. Les catholiques feront-ils moins pour l'orphelinat du Fleix, œuvre si méritante, en faveur des enfants de la leur ? Cette fondation utile, nécessaire, souffre. Elle s'agit dans la gêne ; donnons-lui, donnons-lui beaucoup. Ne nous laissons pas vaincre en générosité louable par nos compatriotes du culte réformé.

De l'établissement correctionnel et préventif des Bardoulets, je me suis dirigé droit sur le chef-lieu de la commune dont il dépend, le Port-Ste-Foy, grosse bourgade riche et commerçante dont la gare, par une singulière idée de MM. les ingénieurs, se trouve à six kilomètres, à l'ouest du côté de Libourne. Notez qu'on est toujours en plaine et qu'il n'existe absolument aucune raison qui puisse expliquer cette détermination. Heureusement que la station de Sainte-Foy-la-Grande, située de l'autre côté de la Dordogne, à moins d'un kilomètre du Port, permet aux habitants de celui-ci de ne pas souffrir des conséquences qu'entraînerait pour eux cet arrêt à distance. On se sert de la station de Sainte Foy, au Port, et on laisse à celle de Saint-Antoine le titre inutile qu'on lui a donné, l'on ne sait pourquoi, de : Saint-Antoine-Port-Sainte-Foy. Le Port-Sainte-Foy est le centre d'un territoire municipal périgourdin comprenant 1,324 hectares avec 4,314 habitants, soit près de 100 au kilomètre carré, c'est-à-dire fort peuplé. C'est qu'il renferme des localités considérables et que son noyau est important. Sa population est mi-partie catholique et mi-partie protestante, les deux confessions y comptant à peu près le même nombre d'adhérents. Les réfor-

més y ont un temple très-vaste, mais qui n'a rien de remarquable ; il est desservi par un pasteur. Les catholiques possèdent une église paroissiale, petite, mais tenue très convenablement et assez élégante. Ceux de leurs enfants qui ne vont pas à l'école laïque fréquentent, en partie, celle des Frères, située dans la ville girondine, qui n'en est séparée, comme je l'ai dit plus haut, que par la largeur de la rivière. Ils y comptent un asile pour les vieillards, local où s'abritent, en ce moment, 12 hommes et 7 femmes. Bien que la fortune ne soit pas avec les partisans de l'Eglise romaine dans la contrée, jusqu'à présent cet établissement n'a manqué de rien (1). Dans le bourg, les dissidents ont également une maison semblable où se trouvent aujourd'hui 12 hommes et autant de femmes, appartenant presque tous à la religion réformée. Le ministre seul de cette dernière a le droit d'y pénétrer pour y remplir les fonctions spirituelles. Dans l'asile catholique, au contraire, prêtres et pasteurs sont également admis à visiter et assister leurs coréligionnaires. Ajoutons que, présentement, aucun protestant ne se trouve dans cette dernière maison. Le commerce est assez actif dans la commune, que traverse la grande route de Bordeaux à Bergerac. On y voit le château de Mézières, où Louis XIII, après la reddition de Sainte-

(1) En 1836, M. l'abbé Mariaud, entré plus tard dans l'ordre des Capucins, fut nommé curé des trois paroisses qui se partageaient alors le Port-Sainte-Foy, le Canet, la Rouquette et Saint-Avit-du-Tizac. C'est à lui que l'on doit l'église actuelle (La Rouquette, bien que faisant partie de la commune, est restée paroisse spéciale). C'est également lui qui a fondé l'école dirigée par les sœurs de la Miséricorde de Bergerac, installée depuis dans une maison, leur propriété. L'hospice des vieillards catholiques est dû à M. l'abbé Caminade, curé actuel. Il est dirigé par les sœurs de Sainte-Marthe, sous le patronage du comité catholique.

Foy-la-Grande, reçut les chefs de cette place. L'édifice renferme une tour datant du règne de François I<sup>er</sup>, et ornée, à son entrée, de la Salamandre caractéristique.

La plaine est cultivée soigneusement, admirablement labourée surtout, mais il y manque une pratique essentielle, un sarclage suffisant ; ce défaut provient de la pénurie de bras et d'une habitude vicieuse de négligence ; aussi généralement les blés obtenus sont-ils sales, et remplis de mauvaises graines. A l'ancienne jachère, on a substitué le maïs. Cette plante est épuisante, il est vrai, mais depuis plus de trente-cinq ans on pratique un genre de fumure qui a produit des résultats considérables pour l'amélioration du sol. Dans les environs du Port-Sainte-Foy l'on voyait une grande étendue de terres sablonneuses où la fougère atteignait des proportions colossales et offrait un abri protecteur et frais, pendant la chaleur du jour, aux caïlles qui s'y réfugiaient alors en grand nombre, à la vive satisfaction des chasseurs. En fait de céréales on n'y récoltait que du seigle. A présent, chaque année, on y sème à profusion des fourrages verts, du lupin, du colza, des fèves, des pois, des citrouilles : tout ce que l'agriculteur a sous la main. On le coupe en pleine sève, avant de confier du froment au sol, et on l'enfouit, avec ou sans engrais. De cette manière on a modifié complètement la fertilité de cet espace considérable qui donne maintenant des récoltes importantes. C'est ce que m'atteste un enfant du pays qui a suivi, comme témoin oculaire, les phases de cette heureuse transformation. On peut en croire celui qui parle ainsi, car c'est un maître, doué d'un grand esprit d'observation et un praticien éclairé, M. Lédrier.

Son frère était venu m'attendre à ma rentrée au Port-Sainte-Foy. J'ai renvoyé ma voiture et me suis installé dans la sienne, charmé d'aller rendre visite à l'un de nos plus vaillants collègues. Nous montons en considérant avec plaisir la belle et large vallée qui se déploie devant nous, et en jetant

un dernier regard sur Sainte-Foy-la-Grande et son faubourg périgourdin. Devant nous sont plusieurs villages, dont l'un, Saint-Avit, m'est désigné comme étant le berceau du nouveau rameau né sur le tronc du Protestantisme et que l'on connaît sous le nom de dissidence des Henriquets. Nous parvenons à un plateau bien cultivé, couvert de vignes donnant un produit recherché, mais que le phylloxera rend de jour en jour plus rare.

Au Lardeau, m'attendait le plus attrayant accueil. M<sup>me</sup> Lédrier était absente par malheur, mais de combien de soins n'ai-je pas été entouré néanmoins ? Qu'aurais-je donc trouvé de plus en ce genre si la bienveillante et active châtelaine eût été là ? J'ai vraiment été reçu comme un enfant prodigue, sans doute en ma qualité de vieillard, ce qui me rapproche de l'enfance, et me vaut une indulgence dont je m'étonne toujours, sachant bien que je ne mérite guère toutes les prévenances amicales et confortablement hospitalières dont je suis souvent l'objet et que je regrette de voir ainsi multiplier pour moi. M. Lédrier fit apparaître au dîner quelques-unes de ces bouteilles, écrins couverts d'une noble poussière, où brillent d'un vif éclat des rubis liquides, datant de 1863, et qui remportèrent sur ceux de Bergerac une mémorable victoire au concours départemental de 1868. Des flancs poudreux de ces vénérables réceptacles coulèrent des flots parfumés et doués d'un arôme enchanteur par lequel ma langue, qui ne pouvait trop lui rendre hommage, fut déliée tant et si bien que depuis cinq heures, en plein mois de mai, la nuit était arrivée noire et profonde avant que la conversation s'arrêtât, mes souvenirs et ma curiosité ne lui permettant pas de repos. MM. Lédrier avaient poussé la courtoisie jusqu'à ne point dormir pendant tout ce temps. A mes questions multipliées, sans fin, ils avaient toujours répondu gracieusement et complètement, de sorte, qu'en me retirant dans ma chambre où m'attendait un lit tentateur, j'emportai dans ma mémoire un

vrai trésor de notes que je m'empressai de mettre en ordre avant de me coucher.

Au point du jour nous fûmes sur pied, et mes hôtes se mirent aussitôt à ma disposition, avec une complaisance vraiment parfaite. Sous leur direction j'ai parcouru le domaine et les environs et j'ai pu recueillir ainsi, *de visu*, de précieuses données, auxquelles, plus tard, sont venues s'en joindre d'autres que l'on a bien voulu m'envoyer par écrit. Nous avons fait également une intéressante tournée jusqu'à Fougueyrolles, chef-lieu de la commune, où nous sommes parvenus après avoir franchi un petit torrent à sec en ce moment, formant la tête d'une des branches du ruisseau le Lestropt, et qui sort d'une mare en faisant *panache* en temps de pluie. Son cours est souterrain sur 150 mètres de longueur à peu près. Nous avons exploré les ruines d'un vieux château féodal dans les débris duquel loge la famille d'un colon, et admiré les dimensions énormes d'un magnifique chêne. Il y a plus de prairies naturelles que dans la plaine, mais encore pas assez de fourrages artificiels, sauf en trèfle incarnat, et trop de seigle. Aux abords du village nous avons remarqué, non sans plaisir, une très belle luzernière. Que n'y en a-t-il, dans le pays, beaucoup de semblables ! Elle appartient, je crois, à l'honorable M. de Nathan, conseiller général pour le canton de Vélines et notre collègue à la Société d'agriculture, que nous avons eu la bonne fortune de rencontrer chez lui, où nous avons passé quelques agréables moments. Il nous a dit que la contrée avait été souvent parcourue par des troupes étrangères au temps des guerres anciennes et que, dernièrement, on avait, en travaillant un champ, trouvé de vieilles monnaies espagnoles enfouies dans la terre. L'église, où nous sommes entrés en nous retirant, n'est pas belle et se trouve en triste état. Il serait nécessaire de la reconstruire entièrement. Le territoire de Fougueyrolles produit en moyenne, à l'hectare, de 15 à 16 hectolitres de froment qui, depuis trente

ans au moins, est moissonné au moyen de la faux armée d'un rateau, genre d'opération introduit dans la contrée par un progressiste qui l'y importa de la Belgique. On cultive aussi des pommes de terre, un peu de maïs en grain et d'assez grandes quantités de foin, de trèfle incarnat et de jarosses. La commune fournit, en outre, de très bon vin rouge et du vin blanc fort recherché, connu sous le nom de Montravel. L'Anjou, le Maine aussi, l'achètent en quantité pour en faire du vin mousseux qui est bu en nouveau. Conservé avec soin dans les caves du pays, et vieux, il devient d'un mérite supérieur. M. Lédrier possède, dans ce rayon, deux propriétés qui, dit-il, n'ont rien d'extraordinaire comparées à celles des praticiens intelligents, ses voisins, et ne s'élèvent pas, d'après lui, par leur culture et leur produit, au-dessus de la moyenne de celles des bons agriculteurs qui les entourent. S'il en est ainsi, la moyenne de celles-ci est des meilleures, comme on va le voir.

Les deux domaines de notre honorable collègue se nomment Lardeau et Masburel. Le premier est un vieil apanage de sa famille à laquelle il appartenait déjà antérieurement à l'année 1700. Le second avait été créé avant la Révolution du siècle dernier par un régisseur des biens des comtes de Ségur, qui possédaient les châteaux de Fougeyrolles, Ponchapt et Montazeau. Leur représentant ~~de~~<sup>sur</sup> cette exploitation devint maire de Sainte-Foy pendant la Terreur. La vigne, étant la principale source de revenus dans la contrée avant l'invasion du terrible insecte américain, occupait naturellement, dans les cultures, la place d'honneur. M. Lédrier en avait à Lardeau 12 hectares et 15 à Masburel, qui fournissaient, dans le premier bien 130, et dans le second 150 barriques, bon an mal an. A cette heure, la production est réduite au douzième dans les parties non encore détruites. Tout ce qui se trouvait à Lardeau, planté dans un magnifique vignoble à sous sol calcaire, de six hectares de superficie, donnant de 32 à 33 hectolitres à l'hec-

tare, valant, suivant les années, de 400 à 600 fr. le tonneau bordelais de 900 litres, est entièrement mort. C'est une grande perte, d'autant plus regrettable, qu'elle porte sur un produit en vins fins, savoureux, pleins de sève, qui ont, avec le Saint-Emillion, une certaine ressemblance et dont le commerce use largement pour augmenter ses provisions. A Lardeau, le terrain est argilo-calcaire ; on y trouve des carrières d'excellente pierre dure d'où l'on a extrait les matériaux qui ont servi à fonder et bâtir le pont du chemin de fer jeté sur la Dordogne, à l'exception du couronnement, qui est en pierre de l'Angoumois. A Mashurel, le sol est plus léger et contient de l'oxyde de fer dans la proportion de 8 à 10 %. Le vin blanc de cette dernière propriété se distingue par sa plus grande délicatesse, et son moëlleux ; en vieux il peut être classé parmi les supérieurs. Il a obtenu, dans un concours départemental, le second prix, après les grands crus de Monbazillac aux vins de liqueur si renommés. A l'âge de cinq ou six ans il fait honneur au dessert sur les tables les mieux servies. Il est assez riche en alcool pour rester bon jusqu'à vingt ans et plus. Il est, en nouveau, recherché par les négociants de la Mayenne et de la Sarthe pour faire du vin mousseux, en le mettant en bouteilles au mois de mars ou d'avril suivant, sans autre préparation que des soutirages et des fouettages faits avec de la colle de poisson. Mais il faut savoir le manipuler et c'est un secret que les acquéreurs Manceaux gardent avec soin.

Les vignes sont plantées à 2 mètres 33, ou à rangs espacés permettant une culture intermédiaire. Ces dernières sont vigoureuses et résistent au phylloxéra jusqu'à présent, remarque que l'on a faite ailleurs également. Aussi dans plusieurs parties de son vignoble M. Ledrier a-t-il fait arracher deux rangs sur quatre, fumer, amender et cultiver la portion sacrifiée. Il a vérifié qu'ainsi traitée la vigne émet des sarments plus vigoureux et tient tête à l'ennemi. Quant aux

systèmes préconisés, insecticides, plants américains et autres, après avoir lu tout ce qu'on a écrit à ce sujet, il est resté plein de défiance à leur égard, et n'a pas cru devoir, en conséquence, mettre en pratique les conseils donnés dans les congrès anti-phylloxériques, ne trouvant pas les faits assez probants, et estimant que les essais recommandés coûtent trop cher. Il préfère donc simplement, fumer, terrauter, enfouir des engrais verts, et espacer les lignes de vignes entre elles. De cette manière, dit-il, en améliore le sol et si la vigne ne revient pas à la santé, le sol au moins se trouve bien préparé pour d'autres récoltes. Il laboure ses vignobles avec deux araires en fer à courbes plus ou moins de côté, et lorsque le travail est bien fait, il reste à peine un *cavillon* de 8 à 10 centimètres qu'on enlève à la bêche en opérant à droite et à gauche de la ligne.

Dans les plantations de vignes rouges les cépages sont : la côte rouge, qui domine en nombre; le fer, le verdot, le navare, le périgord. En blanc, s'y voient : le sémillon, la blanche douce, le sauvignon, l'enrageat (celui-ci n'est-il pas de trop parmi les cépages fins?) et le jurançon qu'on n'admet qu'à cause de son abondante production, son vin étant sans alcool, ni sève. De plus, il ne résiste pas au phylloxéra. D'où résulte, suivant moi, que les viticulteurs de Fougeyrolles et autres bonnes côtes, feraient bien de l'exiler de chez eux et de ne plus le laisser revenir y prendre pied. M. Ledrier taille à deux yeux et dans le bouton afin de préserver la cloison au-dessous. Quand les ceps sont vigoureux, il laisse un astc, rarement deux, qu'il attache en lui faisant décrire la plus grande courbe possible. Depuis l'invasion du phylloxéra, les boutures devenant rares, il fait enterrer un long sarment bien choisi sur une souche à laquelle il adhère et le fait sortir à deux yeux. Il obtient ainsi du fruit et un excellent sujet qui se met en place au printemps suivant.

Notre vaillant collègue ayant observé que ses terres ar-

gilo-calcaires sont très convenables pour certains arbres fruitiers, notamment pour les pêchers et les pruniers d'Agen, autrement dit d'Ente ou Robe sergent, en a fait des plantations considérables dont il a souvent retiré de grands profits. Il s'attache particulièrement au prunier d'Agen qui prend sur son sol un développement magnifique, et il croit que, si le phylloxéra doit continuer ses ravages, la culture de cet arbre peut devenir une planche de salut pour les possesseurs des terrains calcaires. Il en a commencé la plantation en 1841 et est devenu pour ses voisins, l'initiateur dans cette industrie. Maintenant il possède 800 de ces arbres en sol argilo-calcaire, qui est celui qu'il faut choisir pour eux. Il les a disposés en ligne au milieu de ses rangs de vigne, afin de les mettre à l'abri de la corne des animaux et du mauvais vouloir des laboureurs, qui n'aiment pas ce qui les gêne, en se rencontrant sur le parcours des sillons qu'ils tracent. La taille du prunier est une opération de première importance et doit être faite régulièrement tous les ans. Il faut alors enlever les branches gourmandes, le bois mort, et arrêter ceux des jets de la charpente qui s'emportent, élaguer ceux qui font confusion et, autant que possible, diriger la tête en forme de gobelet, ce qui laisse pénétrer l'air et la lumière au milieu des rameaux.

Initiés maintenant au mode de culture de la vigne et du prunier d'Agen chez notre co-sociétaire, voyons comment y sont opérées les manipulations de leurs produits et ce que ces derniers deviennent préparés par des mains habiles. — Commençons par la vigne. La vendange n'a lieu, pour les cépages rouges, que quand le raisin est parfaitement mûr, ce qu'un palais exercé reconnaît facilement. Les raisins blancs doivent être plus avancés. On ne les recueille que lorsqu'ils sont, suivant le langage local, *pourris*, c'est-à-dire lorsque leur pellicule se fend, se rembrunit, coule sous le doigt et se détache par plaques. Les chais sont bien fournis de cuves avec

couvercle ; les pressoirs sont à cage avec vis en fer et grillage sur la partie inférieure qui repose sur le plancher, innovation importée du Méloc, où les vaisseaux vinaire sont si habilement disposés. Pour découvrir le vin rouge on attend la fin de la fermentation et l'on entonne après avoir légèrement soufré les fûts avec une mèche préparée à cet effet ; le vin blanc se fait en foulant et pressant chaque jour la vendange au fur et à mesure de la cueillette, après quoi l'on clarifie le vin en futailles le plus possible, par des soutirages, pour maintenir la liqueur que le commerce recherche avant tout.

Le vin rouge, une fois fait, doit être soumis tous les huit jours à l'opération de l'ouillage jusqu'en mars, époque à laquelle on le soutire, ce que l'on fait encore en juin, en septembre, en décembre et ainsi de suite, tous les deux mois, au moyen d'un soufflet à tuyau de cuir. Le vin blanc est aussi traité de la même manière. A la seconde année, le vin que l'on veut laisser vieillir doit être mis à bonde de côté. Vers la quatrième ou cinquième année, on opère la mise en bouteille entre décembre et février, en ayant soin de la faire précéder d'un collage au blanc d'œuf pour les vins rouges, à la colle de poisson pour les vins blancs.

Pour sécher la prune, M. Lédrier emploie des claies à treillis en fer galvanisé, ou à petites traverses en bois. Il possède un four à pivot contenant 50 de ces claies et où l'on fait brûler pour la chauffe, des ronces, des ajoncs, des ramilles de tout genre, prises sur les haies bordant les pièces de terre. On utilise ainsi des bois sans valeur marchande. Il possède également une étuve à chemin de fer, où l'on charge et décharge les claies sans avoir à souffrir de la chaleur. Mais avec ce système, très commode et expéditif du reste, le chauffage devant être continu, du gros bois de qualité supérieure est indispensable, ce qui rend son emploi plus coûteux. La dessiccation s'opère également bien avec l'un ou l'autre de ces deux procédés. Avant d'être passées au four ou bien à l'étuve, les

prunes, soigneusement rangées sur les claies, doivent être restées deux ou trois jours exposées au soleil. On met au four à plusieurs reprises ; pour la première fois la chaleur doit être modérée ; six ou sept *bouvrées* suffiront à la produire. On retire quand le four est refroidi. La peau de la prune doit être saisie et ridée sans éclater ; on renouvelle l'opération 4 ou 5 fois en augmentant le degré de chaleur à la dernière. On retourne les prunes chaque fois qu'on les enfourne et on met alors de côté celles qui sont prêtes, ce qui n'arrive jamais pour toutes à la fois. Il faut toujours attendre pour chacune de ces manœuvres que le fruit soit refroidi. S'il est cuit il offrira sous le doigt une résistance légère, sera malléable et de couleur luisante et brun-noir. Les pruneaux sont vendus sur les marchés de Ste-Foy-la-Grande, et y sont légitimement appréciés avec faveur par les négociants du Lot-et-Garonne qui font le trafic de la prune. Celle-ci bien préparée doit être noire, luisante, avoir la peau souple et ridée, ne se brisant pas au toucher. Le poids de ces fruits prêts pour la vente varie, ainsi que leur prix, suivant les années. La première classe (choix) en contient de 65 à 70, la seconde, de 75 à 80, la troisième, de 90 à 100, au demi-kilogramme. Les cours moyens flottent entre 35 et 60 fr. les 50 kilogrammes suivant qualité. M. Lédrier a vendu jusqu'à 90 francs pour ce poids. Au concours départemental de 1868, il obtint un second prix pour son lot composé de 35 pruneaux à la livre. C'est M<sup>me</sup> Lédrier qui a la haute direction des étuves et qui s'en acquitte avec un talent consommé. L'on estime que trois ou quatre cents arbres en bon rapport, sur les points de la Dordogne où le sol leur convient, peuvent donner un revenu moyen annuel de 2,100 à 2,800 fr. Autant que possible, les pruniers doivent être, pour éviter les accidents, plantés entre deux rangs de vigne à 1 m. 33 ou bien dans une seule ligne de ceps à 1 m. 33 du pied de vigne le plus proche et chaque arbre à 15 mètres de distance l'un de l'autre.

Outre la vigne et le prunier d'Agen, Masburel et Lardeau fournissent de très appréciables revenus, comme je l'ai noté plus haut, en céréales et autres produits. Chacun de ces domaines est exploité par six vaches provenant d'un croisement de taureaux garonnais avec une très belle vache hollandaise blanche il y a plus de 25 ans. M. Lédrier affirme que cette sous-race, dont il se montre satisfait, est parfaitement fixée, bonne laitière et en même temps très propre au travail. Les sujets peuplant son étable sont grands ; l'avant-corps rouge-froment est garonnais, les parties inférieures du corps sont blanches ou marquées de taches froment. On emploie pour la culture et les labours, l'araire en fer à âge fixe, l'extirpateur, les herse Valcour ou articulées, les rouleaux pour émotter. La moisson, je le rappelle, est faite au moyen de la faux armée.

Pendant le déjeuner qui suivit notre excursion, M. Lédrier fut attentif à louer beaucoup plus ses voisins, intelligents et bons travailleurs, que lui-même. En l'écoutant je me disais qu'il avait raison, étant, à mon sens, hors ligne, quoi qu'il se mît modestement dans le rang en simple soldat, plutôt que comme sous-officier, ou même caporal. Il m'énuméra les principaux crus de la commune de Fougeyrolles qui sont outre Lardeau et Masburel, que je viens de décrire : Pecharieux, Bois-de-Lestat, Bonnière, Lavergne, Fayolle, Brésidon, le château de Fougeyrolles, Malivert, Belair, Conterie et plusieurs autres. Tous ne sont pas de même mérite. Je les ai casés ensemble dans ma mémoire pour les signaler à mes lecteurs avec impartialité.

Une heure après je reprenais mon pèlerinage agricole, toujours sous la conduite du frère du châtelain de Lardeau, qui voulut absolument me conduire en voiture jusqu'à la gare la plus prochaine du chemin de fer de Périgueux à Bordeaux, c'est-à-dire fort loin de là. Nous avons suivi un bon plateau jusqu'à St-Méard-de-Gurçon, dont les abords offrent de

belles plantations de pruniers d'Agen. Le bourg, où nous nous sommes arrêtés un instant, est assez considérable. Il s'y tient chaque mois des foires importantes. Le sol qui l'environne est bon, mais le vin qu'il produit est fort inférieur en qualité à celui de Fougeyrolles. L'église paroissiale est vaste; sa nef large et hardie est voûtée en nervures. Malheureusement elle est, vers son milieu, coupée par un pilier épais construit pour soutenir le clocher lourd et carré, surmonté d'un petit campanile. Une grosse fontaine alimente un lavoir public grand et commode. A l'ouest, sur un mamelon, est le château de La Coquille qui appartenait, lors de la Révolution de 89-93, à M. de Journiac qui, lors des massacres de septembre, eut le courage de répondre à ceux qui l'interrogeaient : « Je suis royaliste ! » Ce trait d'énergie le sauva. Frappés de cette fière et loyale réplique, ceux qui l'entraînaient avec des cris de mort, le laissèrent aller, étonnés de cette bravoure inattendue. Sa famille n'est plus représentée dans le pays.

Le terrain devient plus rude; des bois de pins apparaissent, mais les vignes nous accompagnent toujours, ainsi que quelques blés et seigles et des prairies. Nous passons la Lidoire qui vient de se grossir de plusieurs affluents et court vers le sud-ouest. Bientôt nous apercevons Carsac, derrière lequel est St-Martin-de-Gurçon, dont l'église serait, d'après M. le docteur Barbanceix, un ancien temple romain. Ces deux communes possèdent des carrières et ne sont pas très peuplées. La première ne comptant, comme St-Méard, quo 49, et la seconde 34 âmes seulement au kilomètre carré; Carsac a des tuileries. Sur notre gauche apparaît le château de Gurçon, aux légendes fantastiques et aux ruines mystérieuses. On y remarque une belle tour ébréchée, de grands pans de murailles fort élevés, des murs d'enceinte couverts de lierre; le tout couronnant une butte assez haute et qui paraît avoir été faite de main d'homme. Le sol prend une physionomie plus riante, des jardins, des vergers, des plantations de pruniers d'Agen

et de Reine-Claude se multiplient et nous annoncent gracieusement Villefranche-de-Lonchapt, chef-lieu de canton, où nous arrivons un instant après.

Placée sur une hauteur, la petite ville est assez jolie comme ensemble. On y remarque de belles maisons qui ne sont pas toutes, par malheur, des chefs-d'œuvre de bon goût. La halle est loin d'être élégante, et l'église, qui est au milieu de l'agglomération urbaine, est insignifiante, petite, laide et absolument sans valeur. J'en étais fâché pour la localité mais en continuant ma promenade en attendant le dîner que M. Lédrier, mon guide, venait de commander dans un hôtel, j'ai vu de loin un autre temple catholique, situé à 500 mètres environ du bourg, au centre d'un cimetière que l'on régularise. C'est l'église paroissiale. D'assez bon style, avec de beaux vitraux, d'une étendue suffisante, passablement ornée, elle a, sous le chevet, une crypte qui, dit-on, aurait servi de retraite à un ermite en grand renom de sainteté dans son temps. L'autre sanctuaire n'est qu'une chapelle, sorte de succursale. A la bonne heure ! Villefranche a des foires assez considérables. Elles se tiennent sur une jolie place située au sud-ouest, bien ombragée, tout près d'une belle et longue pièce d'eau, d'un abord facile. Il y a de bonnes prairies à l'occident sur le mamelon qui supporte une partie de la ville et dans le petit vallon qui le flanque. L'on voit beaucoup d'arbres fruitiers sur tout le plateau ; la culture se fait à billons. Des hauteurs on découvre un vaste horizon vers le sud et l'on distingue parfaitement le château de Montaigne et de nombreux villages aux environs. Nous aurions prolongé notre excursion aux alentours, mais l'heure du repas était venue et nous avons été prendre place à une table passablement servie, autour de laquelle sont venus nous tenir compagnie, un commis-voyageur d'une maison de confection de Périgueux, que je ne comptais guère rencontrer là, et qui a été fort surpris de m'y voir, et le juge de paix de l'endroit. Après les premières politesses et

les nouvelles demandées et reçues, l'entretien s'est concentré presque uniquement entre l'employé de commerce et le magistrat nouveau venu dans la contrée. Celui-ci voulait une robe toute neuve et de durée ; le prix , les dimensions et l'étoffe en ont été scrupuleusement scrutés, discutés, acceptés. Au dessert, on était d'accord ; et les deux parties paraissaient être satisfaites du marché conclu. Je suppose que la robe désirée ne se sera pas fait beaucoup attendre. Mais qu'elle ait été de tissu solide et de qualité parfaite ou non, son acquéreur n'a pas eu le temps de l'user à Villefranche-de-Longchapt. Au bout de quelques semaines après, en effet, il était appelé, par décret, sur sa demande, je le crois, à occuper un autre siège dans un département lointain. En bien peu de mois il était le troisième ou quatrième titulaire du poste de chef de la justice de paix de ce canton, où les appelés n'apparaissaient que pour disparaître depuis quelque temps, je ne sais pour quelle cause. J'aime à penser qu'à présent le vent n'emporte plus aussi facilement le magistrat pacifique de cette circonscription. C'est à souhaiter, car ces changements fréquents ne profitent à personne.

Nous traversons une contrée haute, toujours mouvementée. Les prairies naturelles me semblent plus nombreuses, les vignes s'étendent en longues joëlles ou en rangs simples espacés ; elles sont plantées de manière à ce que l'on puisse labourer entre leurs lignes. Nous rencontrons beaucoup de carrés de petits pois semés en plein champ, toujours des pommes de terre, et je salue, charmé d'en revoir enfin, des betteraves s'étendant joyeusement et plantureusement sur un large espace. Les froments sont assez bons et commencent à montrer l'épi sortant de sa gaine ; les seigles ne tiennent pas proportionnellement autant de place qu'auparavant. Tant mieux ! Minzac, tout petit bourg, avec une église neuve inachevée, à laquelle le clocher manque encore, a bonne apparence. Il y a, par continuité, force arbres fruitiers dans le voisinage. Des

prés, des vignes, des bois châtaigniers, du froment, du seigle et du farouch (trèfle incarnat), voilà son escorte. La commune, qu'arrosent deux ruisseaux, ne compte pourtant pas tout-à-fait 40 habitants par kilomètre carré, ce qui prouverait qu'elle cache avec soin ce qu'elle a de défectueux en fait de sol et ne montre, à ceux qui passent sur la route, que ce qu'elle a de bien. L'en blâmerai-je ? Pas trop, car, faire parade de ses défauts, c'est être effronté, et agir à l'inverse prouve au moins qu'on a honte de ses vices. Aussi faut-il espérer que Minzac se corrigera de ses imperfections, que je ne connais pas et ne cherche pas à connaître. Au milieu des arbres, à quelque distance de Minzac, sur notre droite, est une chapelle neuve, appelée La Mouthé, du nom d'un village blotti dans le fourré. L'oratoire est sous le vocable de sainte Madeleine et, le jour de la fête de sa patronne, on y célèbre la messe. Toute la journée se passe en réjouissances ; des marchands accourent de tous côtés à cette occasion, les baraques y pullulent, et l'on trouve même à s'y pourvoir de vivres sur place. À huit heures et demie du soir, c'est-à-dire trois quarts d'heure après le coucher du soleil, j'arrivais à Soubie. Pas de train ; il me fallait attendre, ce que je fis en prenant mon mal en patience, après avoir dit adieu et serré cordialement la main à M. Lédrier frère qui avait si obligeamment voulu perdre son temps et se fatiguer pour me rendre service. Je n'oublierai pas de longtemps sa bonté pour moi, non plus que celle de l'excellent châtelain de Lardeau ; je leur suis profondément reconnaissant de tout ce qu'ils ont fait avec abnégation et empressement pour m'être utile et agréable. Enfin, après avoir arpenté les dépendances de la station pendant une heure et demie, j'ai pu monter dans le dernier convoi destiné pour Périgueux, et vingt minutes plus tard, descendant de voiture, j'allais à Monpont prendre un peu de repos à l'hôtel Gaillard. On m'avait recommandé ce gîte. Je n'y trouvai pas beaucoup de ressources au point de vue du logement.

Par bonheur je ne suis pas difficile sous ce rapport, mais je laissai néanmoins, sans le vouloir, percer quelque étonnement. On s'en aperçut, à mon grand regret, et on s'excusa en disant que le bâtiment était en pleine réparation, ce qui était parfaitement exact. On travaillait à le rendre plus commode et plus spacieux que jamais. On y parvint. Quelques mois après, il brûla presque entièrement. Nouveau Phénix il est, maintenant, m'assure-t-on, sorti radieux de ses cendres (1).

Au milieu d'une jolie plaine, Monpont-sur-l'Isle (Mons payonis, Montpaon), fait la roue en étendant les plumes rayonnantes de sa queue sur les routes qui l'avoisinent. Il est, à mon gré, fort agréable à voir, et point trop mal bâti. Ce n'est pas qu'il y manque de maisons en bois ; il y en a plus que passablement ; mais à présent elles deviennent rares et l'on y mène de la pierre même de fort loin pour reconstruire celles qui tombent, ou pour en élever de nouvelles, chose assez fréquente. Ce n'est pas qu'il y ait des monuments remarquables. Non ! Sauf l'hôpital qui est neuf, a bon air, auquel est annexé un pensionnat de jeunes filles et qui possède un beau jardin, je n'y connais rien qui mérite d'être particulièrement signalé comme digne d'attention, si ce n'est une école primaire à peine encore terminée, sortant des données généralement adoptées pour les édifices de ce genre, mais qui frappe surtout par l'inscription qu'elle porte au-dessus de son entrée. Ah ! par exemple, celle-ci vaut la peine d'être lue. On fait parfois groupe auprès d'elle pour l'admirer. C'est ce qui arriva lorsque je passai tout à côté, le lendemain de mon arrivée, me promenant de bonne heure, suivant mon habitude, pour voir la ville et le pays. Il y avait là trois ou quatre étrangers arrêtés et qui

(1) M. Gaillard ne tient plus hôtel aujourd'hui (1882).

riaient de bon cœur. Ne voyant pas trop, en ma qualité de myope, en quoi ce bâtiment modeste pouvait donner lieu à cet accès d'hilarité, je demandai humblement la cause de cette explosion de joie contagieuse. On me fit, pour toute réponse, approcher en me montrant le haut de la porte et en me dit : Lisez ! Je lus et je vis avec une stupeur admirative ce qui suit, gravé par *l'artiste*, au-dessus de la grande porte, sur une même ligne et en caractères d'égale grandeur :

*Ecole communale, république française, de garçons.*

Je fis comme les autres et m'en allai souriant de cette distraction singulière qui donnait lieu à des commentaires et à des lazzis, sans que l'on pût s'en formaliser. Je pense que cette malencontreuse enseigne aura disparu et que maintenant ~~le~~ fronton<sup>de</sup> ce lieu d'études, porte une inscription mieux agencée, de manière à ne pas prêter à la plaisanterie. Cela doit être fait, à coup sûr, à l'heure qu'il est. Donc, nullité de monuments, car l'église elle-même est loin d'en être un. Point de clocher ou du moins si peu qu'il n'y paraît guère ; vaisseau ressemblant assez à l'extérieur à une pauvre grange, à l'intérieur, plus que modeste ; un seul bas-côté, des tribunes par trop étroites avec rampe en fer au-dessus de la nef pour empêcher les personnes qui les remplissent de tomber sur le pavé. Absence de halle. Comment se fait-il qu'avec cela, pour mieux dire avec le manque de tout cela, la ville soit loin de déplaire et même ait de l'attrait ? Je l'ignore, mais le fait est qu'il en est ainsi. Cela tient sans doute à l'air d'aisance générale qui y règne et à la largeur de plusieurs de ses rues bien alignées, lesquelles, en grande partie, sont des voies importantes de communication. N'en voulons pas à la petite cité si elle ne nous montre rien d'intéressant par le grand âge, l'air

imposant ou le style architectural digne d'être cité. C'est que peu de localités ont éprouvé plus de malheurs depuis des siècles. J'ai là, sous les yeux, sa biographie par M. le docteur Barbanceix, un érudit qui l'habite, qui l'aime, et qui m'a fait en quelques pages le récit de ses infortunes. Le pays fut d'abord conquis par les Romains ; il est dévasté plus tard, au point de devenir désert et inhabitable. A peine se relève-t-il un peu que les Normands fondent sur lui, n'y laissant rien debout, et ses habitants ne doivent leur salut qu'à la fuite. Ceci se passe, vers 868, sous le règne de Charles-le-Chauve, et la suzeraineté de Wlgrin de Taillefer, comte de Périgord. Quarante ans après, le Monponnais est envahi, dépouillé, ruiné par les Sarrazins. Il est en 1153, occupé et les Anglais dont, dans la suite, le roi Edmond tâche de rendre l'Isle navigable dans cette région où la désolation était inexprimable. On essaie de secouer le joug des insulaires, mais sans y réussir. Monpont est délivré par l'intervention du duc d'Anjou et du maréchal de Barbazan (1370). En 1393, la seigneurie passe des comtes de Périgord aux rois de France ; elle va successivement de main en main jusqu'à Alain d'Albret, qui cherche à remédier aux maux du pays. La ville était alors composée de quinze à dix-huit maisons. Quel centre considérable ! Enfin, sous Henri IV, la contrée rentra dans le domaine de la couronne. Elle fut sacagée par les protestants du célèbre de Piles, qui détruisit sa capitale. En 1626, la seigneurie fut vendue par les commissaires du roi Louis XIII à Gaston de Foix, comte de Guédon, qui la paya 136,036 livres. Sa fille Henriette de Foix de Candale lui succéda. Ce fut le génie bienfaisant de cette terre où elle fonda un hôpital, dit de la Providence, et mourut, en 1710. Le duc de Foix, marquis de Belzunce et de Castelmonron hérita d'elle et revendit le domaine à MM. de Beaupuy et de Leybardie pour 169,946 livres. M. de Leybardie céda sa part à M. de Galard de Béarn. Enfin, en 1790, le domaine, dont M<sup>me</sup> de Beaupuy avait déjà aliéné, par l'en-

tremise d'un huissier, une grande partie, fut vendue comme biens d'émigrés. Le château, bâti par Mlle de Foix de Candale, avait été démoli dès 1774 par MM. de Beaupuy et de Leybardie.

Après tant de vicissitudes et avoir été si souvent, pour ainsi dire, anéanti, Monpont ne pouvait, on le voit rien conserver d'imposant. L'ancien hôpital avait été transformé en écurie; la porte fortifiée de Foix a été démolie. Elle occupait l'emplacement de l'église paroissiale actuelle. Nous sommes donc en présence d'une ville nouvelle qui, en peu de temps, est arrivée à obtenir le troisième rang parmi celles du Ribéracois. Elle viendrait même avant Mussidan, la commune dont elle est le chef-lieu immédiat comptant près de 200 habitants de plus que celle de sa rivale (2,241 contre 2,062); mais elle n'a que 124 âmes au kilomètre carré, tandis que Mussidan, tout aggloméré, en a 515. On y voit des places et des promenades récemment plantées, de même que le vaste foirail où il se tient de forts marchés tous les mercredis et des foires considérables, mais où l'herbe pousse trop librement. Au milieu de ce théâtre de transactions commerciales agricoles est une borne-fontaine, précaution sage qu'on devrait avoir ailleurs et plus en grand, notamment à Périgueux, Angoulême et autres chefs-lieux de département, voire même de région. Un joli ravin frais s'ouvre tout à côté de cette place, descendant vers l'Isle, que l'on passe sur un beau pont à cinq arches, mais dont la chaussée est dans un déplorable état de dégradation. Je n'ai vu sur la rivière qu'un seul bateau de commerce. Un peu plus bas, vers le sud, est une grande papeterie où l'on fabrique beaucoup, m'a-t-on assuré (1). La gare touche la ville et est le

(1) Cette usine en partie mue par l'Isle, en partie par la vapeur, fabrique des papiers destinés au pliage des articles de nouveautés et de mercerie. On y en confectionne 2,000 kilogrammes par journée de 24 heures. Leur prix de vente est de 75 fr. les cent kilogrammes. Le poids des maté-

centre d'un mouvement de transit considérable. Le gros bétail, la volaille, le gibier, les blés, les farines, les vins, les bois et charbons sont les principaux éléments du commerce local. Monpont est environné de bons jardins, sa plaine est fertile ; il y a d'assez bonnes prairies que l'on fauchait au moment de mon passage. J'ai, dans ses environs, remarqué relativement beaucoup de figuiers, comme je l'avais fait ces jours précédents dans la partie de vallée de la Dordogne que je viens de parcourir. On rencontre aux alentours des voies romaines, un ancien temple de même origine se voit à Saint-Martin-de-Gurçon. Non loin un haut mamelon, que l'on aperçoit de la route ; le Puy-Chalus, porte les ruines d'un fort jadis redoutable bâti primitivement par les conquérants du monde.

Au moment où je finissais ma promenade autour de la ville, un messager est apparu et m'a porté la nouvelle que M. Piotay m'attendait à St-Martial-d'Artensec, où je suis parvenu rapidement en voiture, en traversant la plaine basse étalant de riches produits, et longeant la plaine haute, plantée de vignes espacées pour pouvoir labourer entre leurs lignes ; coupée de ruisselets, garnie d'arbres fruitiers et de prairies naturelles dont le foin n'est pas très abondant cette année. J'ai rencontré le docteur un peu avant le bourg, et nous avons ensemble revu les jolies irrigations qu'il a créées tout près de là. Nous sommes, au bout d'un instant, arrivés au Bleuil, chez son beau-frère M. Béchaud, membre apprécié de notre corporation ; j'ai été admirablement reçu par cet honorable collègue et les siens. Aussitôt après déjeuner, plusieurs membres de sa famille ont eu l'obligeance de

riaux employés pour le travail, charbon de terre, chlorure, vieux papiers, chiffons, acides est de 8,000 kil. par jour. La force des machines est de 160 chevaux vapeur. Le nombre des employés, hommes, femmes et enfants, s'élève à 77 personnes.

m'accompagner à l'usine des Duellas qui lui appartient et que je désirais visiter. C'est une des plus importantes minoteries du Périgord, et elle est renommée, même au loin, à très juste titre. Elle se compose d'un rez-de-chaussée et de trois étages dont le premier renferme le mécanisme entier, pour l'avoir complètement sous la main et pouvoir surveiller tout à la fois. Les autres renferment les criblages et les dépôts. L'établissement compte douze paires de meules pouvant moudre du froment et du maïs à volonté. On y remarque une machine à trier les gruaux, une vis d'Archimède desservant les meules. Il possède, en outre, des engins ordinaires, un batteur destiné à enlever la balle que le grain emporte avec lui et conduisant le blé dans une laveuse Cardaillac, de Toulouse, où il reçoit le dernier perfectionnement de propreté. Cette machine, indispensable pour les blés durs, est munie d'un cuvier dépiéreur. On y rencontre également une bluterie venant de Oërlicken, près de Zurich, et un compresseur de Walzeustulh, aussi près Zurich. D'autres grandes bluteries déversent toutes les farines dans celle qu'on vient de citer et qui leur donne la dernière et excellente façon. Il n'y a point d'huilerie, mais plusieurs moteurs pourraient être utilisés dans ce but si on le désirait. La concession est de cinq mètres cubes par seconde et la hauteur de la chute d'environ 2 mètres 30 équivalant à une force de 130 chevaux. On peut, dans l'usine, fabriquer 100 balles de 100 kilogrammes chacune par vingt-quatre heures, sans travailler toute la nuit. Les blés employés sont de provenances diverses, soit du pays, soit de l'étranger. L'escalier de service est magnifique.

En dehors du bâtiment principal existent deux vastes magasins destinés à recevoir toute sorte de marchandises. A côté sont : un logement pour les meuniers, un four à cuire le pain et des écuries. Enfin, la maison pour le directeur, placée en façade, renferme : une cuisine, une salle à manger, un salon de compagnie et six chambres avec mansardes au-dessus. Le tout

est enfermé dans une île formée par le canal de dérivation et de navigation et la rivière. La surface de l'enclave est de 5 à 6 hect. couverts de prairies splendides, donnant des produits excellents en abondance. Le barrage, fort remarquable, est muni de hausses mobiles. Les débouchés de la fabrique sont Bordeaux, Toulouse, Marseille et les départements environnant ces grandes villes. Ce superbe établissement est affermé par un négociant de Toulouse, et de Bordeaux, où il demeure, dirige à la fois les Duellas et une autre minoterie fort importante qu'il possède, située dans la capitale du Languedoc.

La famille de M. Béchaud a vivement insisté pour nous retenir et nous nous sommes volontiers oubliés quelques instants au milieu d'elle; mais il nous a bientôt fallu reprendre notre course en remontant le long des bords de l'Isle, après avoir remercié nos Amphytrions si complaisants pour moi. Nous avons été frapper à la porte du Fournil, où nous avons eu le regret de ne pas rencontrer M. Piston d'Eaubonne, puis toucher la rivière auprès de Longua, où nous avons visité une belle scierie mécanique et un moulin considérable muni de pressoir à huile et que l'on a le projet, assurément-on, de convertir en grande minoterie. Le soleil était encore haut lorsque nous avons quitté Longua. L'occasion était propice pour aller explorer une propriété dont j'avais ouï souvent parler et qu'il me tardait de connaître. J'ai donc prié le docteur d'avoir la bonté de me conduire à Vacher. Il y a consenti; dix minutes après nous y arrivions.

Située derrière la gare de Mussidan, l'exploitation a été taillée dans la contenance d'une vieille forêt de gros chênes qui couvrait une grande étendue de terrain dans la commune de St-Médard et appartenait, partie au comte Wlgrin de Taillefer, marquis de Longua, partie à la maison de Latané de Payfoucaud. La portion dépendant de la terre de M. de Taillefer fut défrichée vers 1722, et deux ans après le moulin de Longua fut bâti sur le bord de l'Isle. C'est celui, sans doute

amélioré, considérablement augmenté, que nous venons de visiter. L'autre portion, passée dans les mains de la famille Piotay, fut, à son tour, défrichée. Ce travail fut exécuté par des Prussiens prisonniers de guerre, que l'Etat mettait à la disposition des agriculteurs qui le demandaient. (Et aujourd'hui ! Ah ! la rougeur me monte au front !) Cette transformation eut lieu en 1808. Le domaine n'a que vingt hectares de terres cultivables, plus quelques bois. Il est divisé en trois métairies, pourvues d'un nombreux bétail parfaitement choisi. On y voit un grand et bon verger, plein surtout de pommiers et de poiriers, souvent riches en bons et beaux fruits ; des prairies, des luzernières, une fort remarquable plantation de tabac donnant beaucoup, et dont les produits sont mis à la pente dans un ancien temple protestant converti en séchoir. Telle qu'elle est cette propriété plait par son agencement et sa tenue ; son rendement est élevé ; mais elle a connu des jours plus glorieux.

M. Piotay était alors maître de poste à Mussidan, où il avait toujours de 16 à 20 chevaux, nourris avec le foin des prairies naturelles et les premières coupes des prairies artificielles de Vacher, avoine et son à discrétion. Il disposait, en conséquence, d'une assez grande quantité de fumier. Il en profitait, en l'enterrant au sortir des écuries, pour faire de la culture intensive ; et Vacher était le théâtre d'une exploitation véritable modèle, peut-être unique en son genre. Tout s'y trouvait combiné, préparé sagement ; les terres avaient été soumises à un régime exceptionnel. On leur donnait beaucoup et on en exigeait de forts rendements, en nourrissant le bétail d'une manière et avec une abondance inusitées. Jamais il ne recevait de foin, ni le premier produit des quelques prairies artificielles existant sur le domaine ; mais chaque jour deux grandes chaudières se remplissaient deux fois, du 15 novembre au 15 avril, de masses de raves et de betteraves que l'on faisait cuire avec de la paille et un peu de

regain quand il y en avait. Du 15 avril au 15 novembre, les crèches se garnissaient de seigle, orge, trèfle, farouch (trèfle incarnat), d'un peu de maïs (1) donnés en vert, et on entretenait ainsi fort bien trente-cinq ou trente-six animaux sur 15 hectares à peu près ! Ce cheptel vif consistait en vaches limousines de travail, et quelques bretonnes, que l'on faisait parfois pacager, en passant, sur le pré. Leur lait était employé sans réserve à la nourriture de veaux qui tous étaient livrés à la boucherie vers l'âge de trois mois. Ils ne valaient alors que 50 ou 60 francs par tête. Le prix en a bien augmenté depuis.

On comprend quelle masse d'engrais était produite par tout ce bétail alimenté de cette façon. Aussi la terre était-elle traitée en conséquence. Elle mangeait à souhait et travaillait de même. Elle soupait comme Lucullus et, sans cesse, était victorieuse dans le combat contre les intempéries. L'assolement consistait en froment, suivi, la seconde année d'avoine, à laquelle succédaient les plantes sarclées qui précédaient le retour du blé. Celui-ci donnait en moyenne 24, quelquefois 28 et même 30 pour un de la semence employée, l'avoine de 48 à 50. On ne semait, à l'hectare, qu'un hectolitre de froment et autant d'avoine. Le rendement était donc de 24 à 30 hectolitres pour le premier, et de 48 à 50 pour la seconde, à l'hectare, proportions énormes si l'on songe que la moyenne du blé ne va guère au-delà de 14 hectolitres à l'hectare, dans le pays. On aurait pu même arriver à davantage, mais M. Piotay visait à ne pas dépasser ce rendement déjà si considérable, parce que, lorsqu'on préparait le terrain de manière à obtenir plus, ces deux céréales versaient, les pailles ne pouvant soutenir le poids des épis; et le grain était détérioré. Pendant près de sept mois, sauf pendant une quinzaine de jours, où la chose n'était pas possible, à

(1) On ne semait du maïs que pour fourrage; un hectare environ par an. L'espace occupé par les betteraves ne dépassait pas 30 à 40 ares.

cause de la gelée, on conduisait des terres aux étables deux grosses charretées de fourrage vert, une le matin, la seconde le soir, soit 18 quintaux métriques tout au moins par vingt-quatre heures ; 3,510 pour la saison ! Le sol payait bien les avances qu'on lui faisait.

Afin d'avoir toujours la quantité nécessaire de racines à sa disposition, le docteur avait recours surtout à la rave, et, pour ne pas perdre le temps précieux où celle-ci peut être ensemencée avec succès, il faisait labourer et répandre le grain au fur et à mesure que l'on enlevait la moisson. La charrue suivait les travailleurs qui coupaient les blés, et posaient les javelles sur le labour fait. De cette manière on finissait de semer la rave le lendemain du jour où l'on avait terminé la récolte des céréales ; et si la graine ne levait pas de suite, à cause de la sécheresse, qui parfois est grande à cette époque, on en jetait aussitôt d'autre sur la terre encore fraîchement remuée et on l'enterrait à la herse. En procédant ainsi le succès était assuré. Tous les quinze jours, en hiver, on semait des jarosses, qui succédaient au printemps, au trèfle incarnat et permettaient d'attendre le petit maïs qui durait jusqu'à l'hiver. Le vénéré père de M. Piotay avait adopté ce système. Son fils suivit la méthode en la perfectionnant et en lui donnant un développement plus considérable ; aussi, de 1844 à 1850, ne cessa-t-il de retirer de son domaine des revenus énormes, comparativement à ceux de plusieurs de ses voisins, et probablement de la plupart de ceux des agriculteurs à bien des lieues à la ronde. Mais la poste fuyait au galop devant les chemins de fer et disparaissait de toutes parts ; mais les affaires se multipliaient autour du chef de famille ; mais la clientèle absorbait de plus en plus les instants du médecin digne de la confiance qu'il inspirait. L'initiateur comprit qu'il lui fallait renoncer à un genre d'exploitation exigeant absolument l'œil du maître et ne laissant guère de loisir au propriétaire. Et alors Vacher devint

ce qu'il est aujourd'hui, méritant toujours et toujours digne d'être élogieusement cité.

En le poussant vers les hautes régions du produit maximum, le docteur avait bien fait. Il avait montré ce que l'on peut réaliser dans certaines circonstances, avec du zèle, du dévouement, de l'intelligence, une volonté ferme, un coup d'œil sûr. En le ramenant sur la ligne des exploitations à colonage partiel, il a bien fait encore. C'était en effet indiquer au plus grand nombre des propriétaires du ressort la bonne voie qu'ils doivent suivre dans les circonstances où se trouve la contrée et leur prouver, par son exemple, comment on peut y progresser avec sécurité. M. Piotay fait bien sans cesse; et le comice de Mussidan fait bien aussi, depuis 26 ans qu'il existe, ayant mis le docteur à sa tête dès les premiers pas et se replaçant sous sa direction chaque fois que, réglementairement, le laps fixé pour la durée de sa présidence expire. Il fera bien encore en persévérant ainsi; bien toujours en suivant, de plus, le conseil que souvent lui a donné son chef aimé, d'adopter pour tous ses membres un bail uniforme de colonage, élaboré avec soin par une commission émanée de son sein, et de tenir la main à l'accomplissement des conditions des traités passés d'après le modèle voté. Cette vaillante assemblée, à laquelle on doit déjà tant d'améliorations, aura, ce jour-là, rendu le plus signalé service à l'agriculture dans toute la circonscription qu'elle éclaire et vivifie largement.

Mai 1880.